



**AVIS OFFICIELS**



**ECOLE COMPLÉMENTAIRE COMMERCIALE NEUCHÂTEL**

**MISE AU CONCOURS**

La commission de l'Ecole complémentaire commerciale met au concours un poste de maître de

**STÉNO - DACTYLOGRAPHIE**  
(18 heures)

Titres exigés : diplôme cantonal pour l'enseignement de la sténo-dactylographie.

Traitement : légal.  
Entrée en fonction : début de l'année scolaire (avril 1954).

Pour tous renseignements s'adresser à la direction de l'Ecole : M. G. Misteli, Vauseyon. Adresser les offres avec pièces à l'appui à M. Max Henry, président de la commission de l'Ecole, Mail 4, Neuchâtel, jusqu'à lundi 15 février 1954 et aviser le secrétariat du département de l'Industrie.

Neuchâtel, le 30 janvier 1954.

La commission de l'Ecole complémentaire commerciale.

**ENCHÈRES**

Office des faillites de Neuchâtel

**VENTE DE MOBILIER**

Du 6 au 13 février 1954, de 9 heures à midi et de 12 heures à 18 heures, l'Office des faillites vendra dans les magasins MEUBLES SILVA, ROBERT GIRARD S.A., rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, du mobilier neuf, des tapis, couvertures, articles divers, avec des

**RABAIS IMPORTANTS**

Paiement comptant

**IMMEUBLES**

**Terrain à bâtir**

Je serais amateur d'une parcelle de 500 à 600 m<sup>2</sup>. Adresser offres écrites, avec prix et situation, à G. F. 263 au bureau de la Feuille d'avis.

**WEEK-END**

Pour cause imprévue, à vendre au bord du lac de Morat, « week-end » avec grand dégagement arboré, pas de danger d'inondation. — Adresser offres écrites sous chiffres M. A. 223 au bureau de la Feuille d'avis.

**A LOUER**

A louer, à Dombresson, au centre du village, pour le 1er mai, un

**appartement**

de trois chambres, cuisine, dépendance, cave, jardin. Adresser offres écrites à C. R. 269 au bureau de la Feuille d'avis.

**GARAGE**

chauffé, région des Carrels, à louer, pour date à convenir. Adresser offres écrites sous R. V. 262 au bureau de la Feuille d'avis.

**LOCAL**

A louer près de la gare surface environ 100 m<sup>2</sup>. S'adresser à Meystre et Cie, Saint-Maurice 2.

**Dame seule**

dans la soixantaine, aurait la possibilité d'habiter avec une dame ayant un appartement au centre de la ville. Adresser offres écrites à C. A. 257 au bureau de la Feuille d'avis.

**Les Marécottes**

(Valais)  
A louer, pour juin-juillet ou septembre, chalet de sept lits, cuisine électrique, eau courante. — S'adresser à Louis Ducommun, Petit-Câtichisme 21, Neuchâtel.

**CHAMBRES**

Au centre, jolie chambre à deux lits, pour le 15 février. Demander l'adresse du No 248 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour le 15 février, à monsieur sérieux, une belle grande chambre confortable, bains. Faubourg de l'Hôpital 85, rez-de-chaussée. Téléphone 5 54 08.

Chambre pour demoiselle, part à la cuisine. Demander l'adresse du No 258 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour le 15 février ou pour date à convenir, chambre à louer à monsieur sérieux. Téléphone 5 54 94.

Importante compagnie d'assurances cherche, pour son agence générale de Neuchâtel, trois pièces spacieuses, au centre de la ville, comme

**BUREAUX**

Adresser offres sous chiffres L. R. 252 au bureau de la Feuille d'avis.

**OFFRES D'EMPLOIS**

Fabrique d'appareils électrothermiques de la région engagerait un

**jeune technicien**

ou

**employé ayant une formation technique**

pour son département des réparations. Connaissance des langues française et allemande exigée. Prière de faire offres avec curriculum vitae sous chiffres P. I. 249 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante fabrique suisse de produits alimentaires fortifiants et de produits cosmétiques cherche un

**REPRÉSENTANT**

introduit auprès de la clientèle particulière. Nombreuse clientèle existe déjà. Bonne rémunération. — Offre sous chiffres O 2692 Q à Publicitas S. A., Bâle.

**REPRÉSENTANT**

Importante maison de commerce internationale (articles ménagers électriques) cherche un

**REPRÉSENTANT**

pour son service extérieur  
Nous offrons : intéressante activité de vente pour monsieur représentant bien et étant capable d'effectuer quelques petits travaux de service.  
Nous demandons : un emploi à la vente et au service de nos produits, connaissance de la langue allemande, âge 25 à 30 ans.  
Les offres de services sont à adresser avec photographie, copies de certificats, etc., sous chiffres P. B. 261 au bureau de la Feuille d'avis.

NOUS CHERCHONS

**mécaniciens - fraiseurs**

pour atelier des essais.  
Place stable pour ouvriers qualifiés.  
Faire offres en joignant copies de certificats à Edouard Dubied & Cie S.A., Couvet.

**VENDEUSE**

connaissant la branche chaussures serait engagée par magasin de Neuchâtel. Place stable et intéressante. On engagerait éventuellement vendeuse d'une autre branche.  
Entrée immédiate ou à convenir.  
Faire offres écrites détaillées sous chiffres A. W. 195 au bureau de la Feuille d'avis.

**femme de chambre-lingère**

Etablissement hospitalier cherche une

pouvant répondre au téléphone. Poste stable et intéressant. Ecrire sous chiffres P. 10126 N., à Publicitas S. A., Neuchâtel.

**REPRÉSENTANT**

Laboratoires de produits cosmétiques cherchent un

de première force, dynamique et ayant de l'initiative, possédant une voiture, si possible. Faire offres manuscrites avec photographie, certificats et références sous chiffres X. O. 247 au bureau de la Feuille d'avis.

**représentant régional à la commission**

Importante fabrique suisse de machines agricoles (machines ordinaires et motorisées), vendant également des tracteurs, cherche un

de 15 à 16 ans, intelligent, sérieux et de confiance, habitant chez ses parents, à Neuchâtel, pour faire les commissions et différents travaux faciles de bureau. Faire offre manuscrite, si possible avec photographie et références sous chiffres P. 1501 N à Publicitas, Neuchâtel.

**poseurs de cadrans**

La Compagnie des montres LONGINES engagerait quelques

S'adresser à la Compagnie des montres LONGINES, Saint-Imier.



Nous cherchons pour notre agent au

**Maroc français**

un mécanicien sur machines à écrire de langue maternelle française, bonnes connaissances de l'anglais, cédibataire, connaissant les machines à calculer et les machines comptables. Adresser offres détaillées au bureau du personnel de Paillard S. A., Yverdon.

**JEUNE**

**FILLE**

est demandée pour entrer au plus tôt pour aider au ménage et au restaurant. Française parlant le français serait acceptée. Congés réguliers. Gages à convenir. Offres sous chiffres P. 1590 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Je cherche, pour le printemps, une **JEUNE FILLE** propre pour aider au ménage et au jardin. Vie de famille assurée. Faire offres à Mme G. Schrott-Winz, entreprise de bâtiments, Bätterkinden (Berne).

On engagerait une **jeune sommière** pour entrée immédiate ou pour date à convenir. — Débutante acceptée. S'adresser au café-hôtel de Commune, à Bevaix.

On cherche une **JEUNE FILLE** propre et active pour aider au ménage. Possibilité de bien apprendre la langue française. Entrée immédiate ou à convenir. Mme Eugène Gallino, Suchiez 54, Neuchâtel. Téléphone 5 27 64.

On demande pour un remplacement

**sommière** ou **sommelier**

pour restaurant de la ville. Demander l'adresse du No 270 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une jeune fille comme **VENDEUSE** pouvant coucher chez elle. Faire offres : boulangerie Robert Bachelin fils, Auvier. Entrée : date à convenir.

On cherche **employé (e) de bureau** capable de travailler seul(e) : comptabilité et salaires pour une entreprise de matériaux de construction. Faire offres sous chiffres P. 1603 N. à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche un bon **ouvrier menuisier** pour la pose. Entrée tout de suite ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à O. A. 255 au bureau de la Feuille d'avis.

Bureau d'architecture de Neuchâtel cherche un **dessinateur expérimenté** pour plans d'exécution et devis. S'adresser par écrit sous M. R. 260 au bureau de la Feuille d'avis.

**URGENT**  
On cherche, du 3 février au 1er mai, une jeune fille consciencieuse pour aider au ménage et s'occuper de deux enfants. Février et mars au Midi, avril à Neuchâtel. Demander l'adresse du No 259 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous engagerions pour tout de suite quelques **ouvrières** pour travaux d'atelier. S'adresser à la maison Robert Lavanchy S. A., Prébarreau 8, Neuchâtel, Tél. 5 23 57.

Bureau de la ville cherche pour entrée à convenir un

**jeune homme** de 15 à 16 ans, intelligent, sérieux et de confiance, habitant chez ses parents, à Neuchâtel, pour faire les commissions et différents travaux faciles de bureau. Faire offre manuscrite, si possible avec photographie et références sous chiffres P. 1501 N à Publicitas, Neuchâtel.

**FERBLANTIER**

seraient engagés par **L'USINE DECKER S. A., NEUCHÂTEL**

**Sommière**  
connaissant le service de table et parlant le français et l'allemand, éventuellement sommière extra, est demandée pour tout de suite à l'hôtel-restaurant du Marché. — Tél. 5 30 31.

Entreprise du Vignoble cherche une

**jeune fille** pour travaux faciles de bureau. Adresser offres écrites, avec prétentions de salaire, à R. L. 236 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour les après-midi, on cherche une

**PERSONNE** connaissant la dactylographie pour travaux de bureau. Adresser offres écrites, avec prétentions de salaire, à O. S. 237 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille est demandée comme

**correspondante** connaissant la sténographie. Langue maternelle française, bonnes connaissances de l'allemand. Adresser offres écrites à D. C. 207 au bureau de la Feuille d'avis.

**DEM. D'EMPLOIS**  
Jeune Italienne cherche place chez une

**couturière**  
Adresser offres écrites à R. A. 264 au bureau de la Feuille d'avis.

Apprenti de commerce désire trouver un **emploi** pour le samedi après-midi. Demander l'adresse du No 267 au bureau de la Feuille d'avis.

**VENDEUSE**  
ayant fait son apprentissage dans l'alimentation, pratiquant son métier depuis quelques années dans différents secteurs commerciaux, cherche place fixe. Faire offres avec prétentions de salaires sous chiffres I. D. 225 au bureau de la Feuille d'avis.

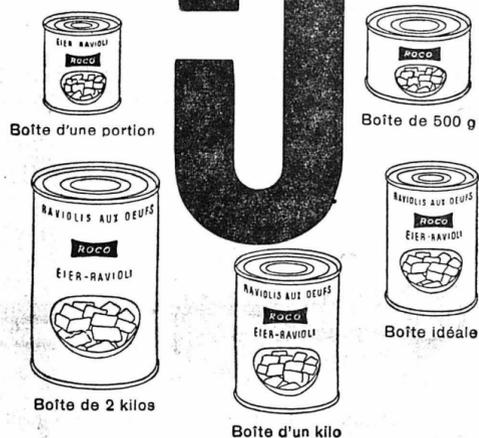
**Employée de bureau**  
expérimentée, capable de s'occuper de n'importe quel travail de bureau : facturation, correspondance, comptabilité, réception, téléphone, recherche poste intéressant. — Adresser offres sous chiffres G. A. 187 au bureau de la Feuille d'avis.

**APPRENTISSAGES**  
Nous engageons pour le printemps une **APPRENTIE VENDEUSE** Adresser offres, avec dernier bulletin scolaire, au magasin M. THOMET, couleurs et vernis, peintures pour artistes ECLUSE 15 - NEUCHÂTEL

**AVIS DIVERS**  
**LÉON FREY**  
TAILLEUR  
avise sa clientèle et le public en général qu'il a transféré son atelier à la

rue de l'Hôpital 17  
2me ÉTAGE  
sous la raison sociale  
« A la mode de chez nous »  
Confection sur mesures de vêtements pour dames et messieurs  
Tél. 5 36 55

**Raviolis Roco en boîtes de 5 grandeurs**



Peu importe que vous soyez un, deux, trois, quatre, cinq ou six... avec un appétit d'oiseau ou une faim de loup. Car il y a toujours dans la gamme des 5 boîtes de raviolis Roco celle qui vous permet d'en servir juste la quantité nécessaire. Vous choisissez la grandeur convenable - ou vous pouvez combiner. Mais attention : ne sous-estimez personne ! Car c'est par la magie des raviolis Roco que l'appétit s'épanouit



« Mangez mieux - mangez Roco »

**Démonstration des machines à laver Scherer**

**Chaque jeudi de 14 h. à 18 h.**

Visitez sans engagement notre salle de démonstration, Neuchâtel, 20, rue des Sablons  
Tél. (038) 5 22 35

SCHERER Maschinenfabrik AG Wallisellen

**MARIAGE**  
Dame ayant de bonnes relations dans tous les milieux se recommande aux personnes désirant se créer un foyer heureux. Succès. Discrétion. Case transit 1232, Berne.

**Réparations Nettoyages**  
de tous tapis PERSES et autres. Georges CAVIN, rue de l'Immobilier 6. Tél. 5 49 48.

**LE RELAIS DU RAIL**  
H. Vock-Beaugendre Tél. 5 48 53

**A VENDRE**  
« Boxer »  
A vendre deux chiens Boxer, huit mois, pedigree. Mme Henry Bovet, Areuse (Neuchâtel).

**« PRESTUB »**  
Brevet 287.053  
Indispensable dans chaque ménage  
Tél. (038) 7 71 56

A vendre **moto « Royal Enfield » 350**  
modèle 1946, révisée, plaque et assurance payées pour 1954. S'adresser à Robert Fährni, cantonnier, les Ponts-de-Martel. Tél. (039) 3 73 35.

**DEM. A ACHETER**  
On cherche un petit fourneau portatif, en cailloux, en bon état. Faire offres à Claude Magnin, Coffrane.

**PERDUS - TROUVÉS**  
PERDU  
un porte-monnaie noir, avec 46 fr. Le rapporter contre récompense à Mme Rognon, Parc 111.

**U. S. I. CLUB DES ETUDIANTS ÉTRANGERS**  
**BAL ANNUEL**  
Au Casino de la Rotonde  
6 FÉVRIER  
dès 21 h. 30 à l'aube  
Orchestre « THE RAMBLERS » 11 musiciens  
COTILLONS — RICHE TOMBOLA  
Tenue de solrée de rigueur

**PROFITEZ**  
maintenant de notre  
**GRANDE VENTE**  
de

**BLANC**

Marchandises de qualité  
Superbes occasions  
Choix immense  
Prix réduits



**BOTTES DOUBLÉES**  
très chaudement  
**Fr. 29.-**  
**J. Kurth**  
Seyon 3 NEUCHÂTEL

**L'ampoule un article de provision, elle aussi!**  
Car si soudain vous plongez dans l'obscurité, il fait bon en avoir une sous la main. Donc: achetez toujours quelques ampoules à l'avance - - - elles sont excellentes, mais pas chères du tout, chez

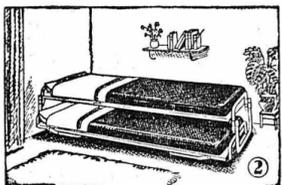
**MICROS**

**ENFIN LE VOICI :**

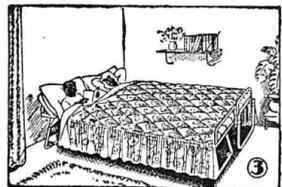
LE LIT DOUBLE tant attendu  
Voyez les trois clichés ci-dessous



Pour votre chambre d'enfants  
Pour votre chambre de visites



Maniement des plus simples  
cependant très confortable



Venez visiter sans engagement

**J. Skrabal S.A.**  
Ameublements - Tél. 8 13 33, Pesex

**ATTENTION**

5 février dernier jour  
de notre

**VENTE DE BLANC**

avec

**10 % d'escompte**

qui vous offre des marchandises de toute première qualité  
à des prix très avantageux

**KUFFER & SCOTT**

La Maison du Trousseau

NEUCHÂTEL

Autorisée par le Département cantonal de police

**SCHWAB-ROY**  
TAILLEUR

vous fera bénéficier de prix très  
avantageux pour toute com-  
mande choisie dans son stock.

Tissus de 1<sup>re</sup> qualité.

Tél. Neuchâtel 5 21 28  
Chambrelin 6 51 26

Le nouveau **Rita** va arriver

**Radio-auto**

pour VW, marque «Point-bleu», trois longueurs d'ondes, en parfait état, à vendre. Prix: 250 fr. Charles Robert, Ernest-Roulet 9, Pesex. Téléphone 8 11 45.

L'auditeur heureux choisit ce qu'il écoute

**Corset d'or**  
**ROSE-GUYOT**  
RUE DES ÉPANCHEURS 2. NEUCHÂTEL

Mesdames!  
**Le Compressif**  
pour dames fortes

En exclusivité:  
Sans aucun engagement  
nous vous renseignerons  
sur ses avantages

5 % Timbres S.E.N. & J.

**B. M. W.**  
Nouveau modèle 1954

La célèbre motocyclette à transmission par cardan  
4 temps, 4 vitesses, fourches télescopiques  
SILENCIEUSE malgré sa grande puissance  
Réservez votre « B.M.W. » pour le printemps  
aux conditions favorables actuelles

Catalogues, essais, renseignements:  
**A. GRANDJEAN S.A.**  
Magasin de vente et d'exposition  
Avenue de la Gare 13 NEUCHÂTEL

Sur demande on accorde des facilités de paiement

Des **PRIX** qui bousculent **TOUT**  
Mais comme toujours la **QUALITÉ**



<b>GANT LAVETTE</b>	pur coton, jacquard, qualité supérieure . . . . . la pièce	<b>-.65</b>
<b>LAVETTE</b>	pur coton, jacquard . . . . . 3 pour	<b>1.-</b>
<b>LINGE DE TOILETTE</b>	NID D'ABEILLE, pur coton blanchi, rayures couleurs, 40 x 80, avec franges . . . . .	<b>135</b>
<b>LINGE ÉPONGE</b>	rayures couleurs sur fond blanc, qualité d'usage, 40 x 80, avec franges	<b>165</b>
<b>LINGE ÉPONGE</b>	fond blanc, bord Jacquard, qualité trousseau, 40 x 80, ourlé . . . . .	<b>295</b>
<b>DRAPS ÉCRUS</b>	double chaîne	
150 x 240 . . . . .	<b>6.90</b>	
162 x 250 . . . . .	<b>8.50</b>	
175 x 260 . . . . .	<b>9.80</b>	
<b>DRAPS BLANCHIS</b>	double chaîne	
180 x 250 . . . . .	<b>14.50</b>	
200 x 260 . . . . .	<b>18.50</b>	
	<b>RICHEMENT BRODÉ</b>	
170 x 250 . . . . .	<b>14.90</b>	
<b>DRAPS MOLLETONNÉS</b>	Fond couleur, rayure blanche	
170 x 240 . . . . .	<b>15.90</b>	
	Fond écru, bord jacquard	
165 x 240 . . . . .	<b>19.80</b>	

**Les bonnes petites affaires**

<b>Essuie-mains</b> 45 x 85, six pour . . . . .	<b>5.-</b>	<b>Essuie-services</b> 38 x 80, six pour . . . . .	<b>5.-</b>	<b>Linge éponge</b> 36 x 80 . . . . .	<b>-.95</b>
<b>Tale cretonne</b> 60 x 60 . . . . .	<b>2.50</b>	<b>Traversin cretonne</b> 60 x 90 . . . . .	<b>3.90</b>	<b>Linge nid d'abeille</b> 40 x 60 . . . . .	<b>-.95</b>

Grands Magasins  
**AU SANS RIVAL**  
Maison d'ancienne renommée  
NEUCHÂTEL

VOYEZ NOTRE EXPOSITION SPÉCIALE AU 1<sup>er</sup> ÉTAGE



Contre refroidissements, rhumatismes et lombagos...

Tenez vos reins au chaud

**TERMARIN**

La nouvelle ceinture de laine qui cumule les avantages.

Très agréable à porter

Renseignements et vente exclusive:

**PHARMACIE-DROGUERIE F. TRIPET**

Seyon 8 NEUCHÂTEL Tél. 5 45 44 Escompte S.E.N.J. 5 %

# LA VIE NATIONALE

## COUPS DE CISEAUX

## LES SPORTS

SKI

### L'ÉPILOGUE DU PROCÈS DE GENÈVE

## Jusqu'au bout Mounir a nié avoir assassiné Inversin

### Comment se déroula l'audience de jugement

La dernière audience du procès Lugon-Mounir, à Genève, a eu lieu lundi matin. Le président, M. Germain Pochon, a demandé aux accusés s'ils avaient encore quelque chose à déclarer :

Lugon : « Je regrette d'avoir été complice dans les affaires d'aujourd'hui. Je demande pardon à mes pauvres parents... »

Mounir : « Je déclare que j'ai dit la vérité. Je n'ai pas menti. Je n'ai donné à aucun moment un coup à Inversin... Les autres accusés regrettent leurs actes ou n'ont rien à dire... »

Le président déclare alors les débats clos. Il donne ensuite, pendant plus d'une heure, lecture des 79 questions, comportant quelque 150 chefs d'accusation, auxquelles le jury est appelé à répondre.

Pour l'affaire du crime commis à la Gualte, près de Liernais (France), les questions posées au jury le sont aussi bien sur la base du droit français que du droit suisse. On sait que c'est le droit le plus favorable qui l'emporte.

A 10 h. 35, la cour et le jury se retirèrent pour délibérer.

### Le verdict du jury

Après deux heures trois quarts de délibérations, lecture du verdict est donnée par le président du jury, qui reconnaît les accusés Lugon et Mounir coupables d'homicide volontaire, commis avec préméditation, sur la personne d'Henri Inversin.

### Le jugement

A 17 heures la cour et le jury se retirèrent pour statuer sur la fixation des peines. Ces délibérations ont duré deux heures.

### La réclusion à vie pour Lugon et Mounir

Dans l'affaire du crime dont a été victime le nommé Henri Inversin et dont avaient à répondre Lugon et Mounir, la cour a estimé qu'il convenait d'appliquer pour le chef d'assassinat le droit suisse, plus favorable que le droit français.

La cour et le jury ont condamné Roger Lugon, actuellement âgé de 40 ans, à la réclusion à vie, à 10 ans de privation des droits civiques, René Mounir, âgé de 36 ans, à la réclusion à vie également et à 10 ans de privation des droits civiques.

Le procureur général avait requis, comme on sait, les mêmes peines. Les frais de procédure sont mis à la charge des deux accusés.

### Le 75<sup>e</sup> anniversaire de la « Tribune de Genève »

La « Tribune de Genève » a publié lundi un numéro spécial consacré au 75<sup>e</sup> anniversaire de ce quotidien, en première page duquel figurent des éditoriaux de MM. Edgar Junod, directeur général, et Gaston Bridel, directeur-adjoint en chef. On y trouve de nombreux articles d'anciens ou d'actuels collaborateurs faisant l'histoire de ces 75 ans ou consacrés à la vie littéraire, politique, religieuse et artistique de Genève de 1879 à la fin du siècle dernier. Ce numéro spécial contient de nombreuses photographies et illustrations.

### Une fête réussie

Notre correspondant de Genève nous écrit :

Pour commémorer l'événement de son 75<sup>e</sup> anniversaire, la « Tribune de Genève » avait convié tout son personnel à un grand dîner au foyer du Théâtre de la Cour Saint-Pierre, qui réunit exactement deux cent soixante-quinze personnes, et à un spectacle, une revue de Ruy-Blag, qui fut prestement enlevée par le troupe du Casino-Théâtre, le fameux Rimont en tête.

Dans sa revue, Ruy-Blag suivait pas à pas — sans épargner, à l'occasion, à chacun ses propos narquois ou piquants — la « Tribune de Genève ». Cela, depuis le jour lointain de sa fondation, par les soins du colonel américain de la guerre de Sécession, James Bates, venu prendre femme finalement, à Genève, jusqu'au moment actuel, qui la trouve grand journal sur le sol romand. Le spectacle eut le plus vif succès.

Au dîner, M. Edgar Junod, directeur général du journal, qui avait voulu fêter surtout son personnel, se vit fêter par lui, comme chef d'une grande famille.

Ed. B.

### Des changements à la classification du personnel fédéral

## Des changements à la classification du personnel fédéral

### Il en résultera des dépenses supplémentaires de 7 millions et demi au début et de 17 millions dans quelques années

Notre correspondant de Berne nous écrit :

On sait que le statut des fonctionnaires prévoit un certain nombre de classes, les premières correspondant aux traitements les plus élevés, les dernières, jusqu'à la 25<sup>e</sup>, aux traitements les plus faibles.

Depuis plusieurs années, les associations du personnel de la Confédération et des C.F.F. demandent que cette classification soit revue pour tenir compte des exigences professionnelles accrues auxquelles les agents de l'administration et des établissements en régie doivent faire face ; pour supprimer certaines inégalités résultant, en particulier, de divergences dans les prescriptions des différentes administrations concernant les nominations et les promotions ; pour améliorer la classification du personnel des professions manuelles (dans les ateliers des C.F.F. ou ceux de la fabrique d'armes, par exemple) ; pour appliquer le principe selon lequel, à conditions égales, les mêmes fonctions, dans l'administration centrale et les entreprises de transport et de communications (C.F.F., P.T.T.), sont rangées dans la même classe de traitement.

Après de longs pourparlers, le Conseil fédéral a examiné puis approuvé deux projets que lui a soumis le département des finances et des douanes, et qui répondent, dans une large mesure, aux vœux du personnel.

A l'examen, il est apparu qu'une nouvelle classification s'imposait surtout aux C.F.F., où le 71 % du personnel était inscrit dans les cinq dernières classes de traitement. On a amélioré également la situation des ouvriers des professions manuelles, celle du personnel féminin de chancellerie ayant une formation complète.

Aux P.T.T., c'est principalement une partie du personnel des services d'exploitation et le personnel chargé de la distribution (facteurs de lettres, de messageries) qui bénéficieront des nouvelles dispositions.

Le Conseil fédéral a décidé également de faire passer dans une classe supérieure les gardes-frontière, dont les tâches ont considérablement augmenté.

Enfin, certaines modifications ont été apportées aussi au classement des fonctionnaires dirigeants.

De la sorte, un peu plus de 42,000 agents, sur les 93,000 que compte la Confédération (P.T.T. et C.F.F. y compris), passeront dans une classe supérieure. Il en résultera une dépense supplémentaire estimée à 7,6 millions de francs, dont 4,8 millions pour les seuls C.F.F., l'année où les deux arrêtés entreront en vigueur, charge qui s'éleva à 17,5 millions dès qu'ils développeront tous leurs effets.

En fait, ces dépenses sont déjà engagées, puisque le Conseil fédéral a décidé que les nouvelles dispositions seront appliquées avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 1953.

Au terme du long communiqué publié vendredi soir et dont nous avons déjà donné l'essentiel, le Conseil fédéral exprime l'espoir que les mesures qu'il vient de prendre et qui imposent à la Confédération des sacrifices financiers plus importants qu'on ne l'avait prévu d'abord, auront une influence favorable sur la paix du travail et faciliteront la collaboration dans les différents services.

G. P.

### Nos écoliers romands en face de l'infirmité

C'est d'une façon bien originale que les élèves de deux cantons romands ont rendu un témoignage de sympathie aux infirmes de notre pays.

Comment ?

En participant à un concours de composition qui fut organisé l'année dernière par « Pro Infirmis », l'Association suisse pour les infirmes physiques et mentaux, et qui reçut un appui précieux de la part des départements de l'instruction publique des cantons de Vaud et du Valais. Les autorités, ainsi que de nombreux instituteurs et institutrices, ont fait preuve d'une compréhension éclairée ; ils ont grandement contribué aux efforts de « Pro Infirmis » de créer un climat de sympathie et de respect entre infirmes et bien portants et d'éveiller l'intérêt des jeunes pour leurs concitoyens handicapés.

Le résultat de cette entreprise fut réjouissant. Les compositions racontées de façon souvent émouvante les rencontres d'un enfant avec un infirme de son entourage et ses réflexions à ce sujet. Trois cent soixante compositions furent présentées à « Pro Infirmis » par les maîtres. Trois jurys spéciaux choisirent les trente-six meilleurs travaux. Les lauréats, garçons et filles de différents âges, reçurent comme prix un petit caducée et un message personnel. La statistique des participants permet de supposer que des centaines, voire des milliers d'enfants ont été gagnés par cette initiative de « Pro Infirmis » et qu'ils ont ainsi appris à connaître l'activité que cette œuvre exerce dans notre pays.

Les témoignages de nos jeunes prouvent qu'il est possible de construire un pont entre infirmes et bien portants. Si une telle attitude de solidarité s'établissait de plus en plus dans notre société, elle permettrait à l'avenir une intégration plus facile et plus satisfaisante.

### La ville des mariages heureux

D'une statistique sur les mariages, divorces et naissances en Suisse, il ressort que c'est à Berne qu'on enregistre le moins de divorces. Commentant ces chiffres, un chroniqueur peut affirmer sans difficulté que Berne est la ville des unions heureuses. Il attribue cet état de choses également au fait que les Bernois n'épousent pas volontiers des étrangères.

C'est à Berne aussi qu'on enregistre le moins de naissances illégitimes.

### La ville des mariages heureux

D'une statistique sur les mariages, divorces et naissances en Suisse, il ressort que c'est à Berne qu'on enregistre le moins de divorces. Commentant ces chiffres, un chroniqueur peut affirmer sans difficulté que Berne est la ville des unions heureuses. Il attribue cet état de choses également au fait que les Bernois n'épousent pas volontiers des étrangères.

C'est à Berne aussi qu'on enregistre le moins de naissances illégitimes.

### La ville des mariages heureux

D'une statistique sur les mariages, divorces et naissances en Suisse, il ressort que c'est à Berne qu'on enregistre le moins de divorces. Commentant ces chiffres, un chroniqueur peut affirmer sans difficulté que Berne est la ville des unions heureuses. Il attribue cet état de choses également au fait que les Bernois n'épousent pas volontiers des étrangères.

C'est à Berne aussi qu'on enregistre le moins de naissances illégitimes.

### La ville des mariages heureux

D'une statistique sur les mariages, divorces et naissances en Suisse, il ressort que c'est à Berne qu'on enregistre le moins de divorces. Commentant ces chiffres, un chroniqueur peut affirmer sans difficulté que Berne est la ville des unions heureuses. Il attribue cet état de choses également au fait que les Bernois n'épousent pas volontiers des étrangères.

C'est à Berne aussi qu'on enregistre le moins de naissances illégitimes.

### Professions manuelles, celle du personnel féminin de chancellerie ayant une formation complète.

Après de longs pourparlers, le Conseil fédéral a examiné puis approuvé deux projets que lui a soumis le département des finances et des douanes, et qui répondent, dans une large mesure, aux vœux du personnel.

A l'examen, il est apparu qu'une nouvelle classification s'imposait surtout aux C.F.F., où le 71 % du personnel était inscrit dans les cinq dernières classes de traitement. On a amélioré également la situation des ouvriers des professions manuelles, celle du personnel féminin de chancellerie ayant une formation complète.

Aux P.T.T., c'est principalement une partie du personnel des services d'exploitation et le personnel chargé de la distribution (facteurs de lettres, de messageries) qui bénéficieront des nouvelles dispositions.

Le Conseil fédéral a décidé également de faire passer dans une classe supérieure les gardes-frontière, dont les tâches ont considérablement augmenté.

Enfin, certaines modifications ont été apportées aussi au classement des fonctionnaires dirigeants.

De la sorte, un peu plus de 42,000 agents, sur les 93,000 que compte la Confédération (P.T.T. et C.F.F. y compris), passeront dans une classe supérieure. Il en résultera une dépense supplémentaire estimée à 7,6 millions de francs, dont 4,8 millions pour les seuls C.F.F., l'année où les deux arrêtés entreront en vigueur, charge qui s'éleva à 17,5 millions dès qu'ils développeront tous leurs effets.

En fait, ces dépenses sont déjà engagées, puisque le Conseil fédéral a décidé que les nouvelles dispositions seront appliquées avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 1953.

Au terme du long communiqué publié vendredi soir et dont nous avons déjà donné l'essentiel, le Conseil fédéral exprime l'espoir que les mesures qu'il vient de prendre et qui imposent à la Confédération des sacrifices financiers plus importants qu'on ne l'avait prévu d'abord, auront une influence favorable sur la paix du travail et faciliteront la collaboration dans les différents services.

G. P.

### La vie de nos sociétés

#### Assemblée annuelle de la Musique militaire de Neuchâtel

La Musique militaire de Neuchâtel a tenu son assemblée générale annuelle le 15 janvier à l'hôtel City. Cette assemblée s'est déroulée en présence de M. Humbert-Droz, conseiller communal, et de M. Maurice Benasconi. Ce dernier, très applaudi, a été élu à décerner le titre de membre d'honneur.

La société a pris acte, avec regrets, de la démission de son président, M. Pierre Champion, dont le travail fructueux a su donner un bel essor à notre ensemble au cours d'une féconde période présidentielle.

Par acclamations, la Musique militaire a nommé son nouveau président en la personne de M. André Jeanneret, ingénieur rural de l'Etat de Neuchâtel.

Le comité se compose de MM. Maurice Benasconi, Willy Perrot, Francis Guyot, André Cornu, Gérard Henry, Oscar Noverraz, William Bourquin et Jean-Pierre Scacchi. M. Gaston Reuille a été confirmé dans ses fonctions de directeur et M. Arthur Sebzo, de sous-directeur.

Le concert annuel, préparé avec beaucoup de soins, aura lieu le 21 février à la Salle des conférences à Neuchâtel.

#### Assemblée générale de l'« Echo du Lac »

Réunis en assemblée générale le 14 janvier 1954, les membres de la Société d'accordéonistes l'« Echo du Lac », de Neuchâtel-Peseux ont pris connaissance des démissions de M. Angelo Locatelli, secrétaire, M. Paul Mouchet, assesseur, et de Mlle Simone Aubée, membre actif. Ces membres dévoués, qui se retirent après une longue activité, ont été vivement remerciés.

Le nouveau comité s'est réparti les charges comme suit : Président : M. Claude Guyot ; vice-président : M. Philippe Vermot ; secrétaire : M. Georges Racine ; caissier : M. Bernard Aubée ; archiviste : M. Claude Giroud ; assesseurs : MM. Ernest Zosso et René Strobel.

M. Georges Jentha a été confirmé dans sa charge de directeur de musique qu'il assume avec bienveillance et autorité.

#### Soirée de la compagnie des sous-officiers

(sp) Samedi soir, dans les salons de l'Hôtel du Lac, s'est déroulée la soirée annuelle des « Sols ». L'atmosphère a été des plus cordiales et l'ambiance très animée grâce au dynamisme entraîné de l'orchestre Madrino et des attractions du fameux prestidigitateur Najeros dont la réputation ne cesse de s'accroître. Du simple soldat au colonel (les sots ont beaucoup d'amis), chacun a été ravi de cette soirée organisée de main de maître par le pit. Glauser, secondé par les sots. Fuchs et Vogel, et le cpl. Matthey.

#### Investissements de capitaux suisses à l'étranger

L'Organisation européenne de coopération économique (O.E.C.E.) a publié un rapport, sur la base de réponses suisses écrites sur des formulaires établis à cet effet. Selon ce rapport, l'investissement de capitaux suisses à l'étranger est désirable et doit être poursuivi, dans l'intérêt de l'économie suisse et des autres pays. L'investissement accru de capitaux suisses à l'étranger contribuerait à maintenir l'équilibre de la position économique des pays membres de l'Union européenne des paiements. En outre, le développement de la situation économique de la Suisse pourrait en bénéficier. La production et l'investissement accru de capitaux suisses à l'étranger ont permis d'atteindre un degré remarquable et le marché de l'argent est largement pourvu. Il semble aussi que, dans un proche avenir, on assiste à une certaine intensification des importations, par suite de l'accroissement des stocks et de l'augmentation de la production. Le bilan des paiements de la Suisse, pour les années 1952-1953 fait ressortir un excédent considérable qui ne peut être compensé en partie que par l'exportation de capitaux.

#### L'activité de l'aéroport de Cointrin en 1953

Le nombre des vols enregistrés à l'aéroport de Cointrin en 1953 s'est élevé à 23.354 (1952 : 21.349). Il a été transporté 364.809 passagers (1952 : 282.593), 6636 tonnes de fret (5474) et 2069 tonnes de poste (1904).

L'installation de la station de radar a été terminée en août et fut mise en service le 1<sup>er</sup> novembre. Dès cette date, il a été accompli 267 approches durant les mois de novembre et de décembre.

#### Les salaires des ouvriers

Selon les derniers chiffres connus, l'Union allemande des syndicats comptait 6.051.221 membres dont 1.046.148 ou 17,2 % de femmes.

L'organe des syndicats relève sur la base de statistiques que dans la République fédérale allemande, en ce qui concerne le gain mensuel des ouvriers, 60 % environ des hommes gagnent moins de 300 marks, tandis que 70 % seulement des femmes ont un gain mensuel atteignant 200 marks. Selon les informations officielles, le gain hebdomadaire brut de tous les travailleurs de l'industrie est monté de 70,08 marks, en moyenne, en septembre 1951, à 79,28 marks au mois d'août 1953.

### Toujours le projet d'un nouvel hôtel

La « Sentinelle », sous la plume de son correspondant de Neuchâtel, publie quelques propos anecdotiques au sujet d'anciens projets d'hôtels à Neuchâtel.

Aujourd'hui, les hôtels regorgent de voyageurs. Pendant les fêtes, tous les lits étant pris, les hôtes sont obligés d'aller passer la nuit dans les localités environnantes et même jusqu'à la Vaud-les-Alpes. La construction du Touring, l'agrandissement du City n'ont pas suffi à caser toute la clientèle. C'est pourquoi l'idée est venue à la famille Margot-Haller de construire un nouvel hôtel sur l'emplacement des bains du port.

On observe, à ce sujet, un curieux retour des choses. En 1892, feu Emile Haller, le grand-père de Mme Margot, eut l'idée de bâtir un casino en plein lac, devant le quai Osterwald. Son projet suscita une vive opposition. L'hôtelier se résigna plus tard à construire le Terminus, d'où la vue est encore incomparablement plus grande.

Quand, en 1910, à la demande des sociétés locales, les autorités décidèrent de construire la grande salle, à l'ouest de Beau-Rivage, c'est Emile Haller qui organisa le référendum et fit échouer le projet en votation populaire. Aujourd'hui, c'est sa petite-fille qui caresse l'idée d'un hôtel au bord de l'eau. Curieux retour, pas vrai !

### Concours du club de Dombresson-Villiers

(c) Les concours annuels organisés par le Ski-club de Dombresson-Villiers se sont déroulés samedi et dimanche dans de bonnes conditions. Samedi, au lieu de la course de descente Chuffert - Villiers, 35 participants ; dimanche matin, celle de fond, juniors 8 km., seniors 16 km., 9 participants ; dimanche après-midi, slalom, 34 portes, 3 km. 200, dénivellation 450 m., participants 22.

Voici les principaux résultats :

DESCENTE

O. J. : 1. Claude Aebly, 3'27"4 ; 2. J.-J. Graber, 4'26"8 ; 3. Peter Gfeller, 5'33".

Juniors : 1. Fredy Stauffer, 3'28"4 ; 2. Jacques Aebly, 3'32"2 ; 3. ex-aequo, Marcel Nicole, Willy Geiser, 3'37"9 ; 4. J.-P. Hammerly, 3'42"2 ; 6. J.-L. Geiser, 3'47"4.

Seniors I : 1. Willy Aebly, 3'20"4, meilleur temps absolu et nouveau record de la piste ; 2. Daniel Diakon, 3'30"4 ; 3. Willy Jacot, 3'33"8 ; 4. Jean Bruchbühl, 3'39"1 ; 5. Willy Veuve, 3'40"5 ; 6. Alcide Geiser, 3'42"4.

Seniors II : 1. Adrien Nicole, 3'32"4 ; 2. Charles Vauthier, 4'16"3/3. Alfred Aegerter, 4'36"0.

FOND

O. J. : 1. Claude Aebly, 35'19".

Juniors : 1. Willy Geiser, 33'39" ; 2. Jean-Michel Aebi, 34'48" ; 3. Willy Junod, 35'37" ; 4. Jean-Louis Geiser, 36'34" ; 5. André Perret, 38'21".

Seniors I : 1. Alcide Geiser, 1' 05"18 ; 2. Jean Bruchbühl, 1 h. 09'03".

Seniors II : 1. Adrien Nicole, 1 h. 13'34".

### SLALOM

O. J. : 1. Claude Aebly, 2'12"0 ; 2. Peter Gfeller, 3'00"8.

Juniors : 1. Jacques Aebly, 1'55"2, meilleur temps absolu ; 2. Willy Junod, 2'14"3 ; 3. Willy Geiser, 2'20"6 ; 4. J.-P. Hammerly, 2'23" ; 5. Jean-Michel Aebi, 2'27"2 ; 6. André Blandin, 2'28"1.

Seniors I : 1. Jean Bruchbühl, 2'13"0 ; 2. Willy Aebly, 2'18"3 ; 3. Bernard Barfuss, 2'27"1 ; 4. Willy Jacot, 2'32"5 ; 5. Daniel Diakon, 2'38"9 ; 6. Willy Veuve, 2'41"4.

Seniors II : 1. Alfred Aegerter, 2'31"4 ; 2. Adrien Nicole, 2'58"3.

### Nouvelles financières

#### SUISSE Guide des valeurs neuchâtoises cotées et non cotées, 1954

La Banque cantonale neuchâteloise vient de publier l'édition 1954 de son Guide des valeurs neuchâtoises cotées et non cotées. La présentation de cette brochure appréciée est semblable à celle des années précédentes et comprend, après des renseignements de nature fiscale intéressant plus spécialement les contribuables neuchâtelois, la nomenclature des emprunts de la Confédération et des chemins de fer fédéraux, de diverses valeurs cotées en Bourse de Neuchâtel, et des principales valeurs neuchâteloises non cotées, qui donnent lieu occasionnellement à des transactions. La nomenclature des emprunts de la Confédération et des chemins de fer fédéraux, de diverses valeurs cotées en Bourse de Neuchâtel, et des principales valeurs neuchâteloises non cotées, qui donnent lieu occasionnellement à des transactions. L'ouvrage, illustré de diverses études financières se rapportant à des sociétés neuchâteloises ou dans lesquelles le capital neuchâtelois est fortement intéressé.

#### Investissements de capitaux suisses à l'étranger

L'Organisation européenne de coopération économique (O.E.C.E.) a publié un rapport, sur la base de réponses suisses écrites sur des formulaires établis à cet effet. Selon ce rapport, l'investissement de capitaux suisses à l'étranger est désirable et doit être poursuivi, dans l'intérêt de l'économie suisse et des autres pays. L'investissement accru de capitaux suisses à l'étranger contribuerait à maintenir l'équilibre de la position économique des pays membres de l'Union européenne des paiements. En outre, le développement de la situation économique de la Suisse pourrait en bénéficier. La production et l'investissement accru de capitaux suisses à l'étranger ont permis d'atteindre un degré remarquable et le marché de l'argent est largement pourvu. Il semble aussi que, dans un proche avenir, on assiste à une certaine intensification des importations, par suite de l'accroissement des stocks et de l'augmentation de la production. Le bilan des paiements de la Suisse, pour les années 1952-1953 fait ressortir un excédent considérable qui ne peut être compensé en partie que par l'exportation de capitaux.

#### L'activité de l'aéroport de Cointrin en 1953

Le nombre des vols enregistrés à l'aéroport de Cointrin en 1953 s'est élevé à 23.354 (1952 : 21.349). Il a été transporté 364.809 passagers (1952 : 282.593), 6636 tonnes de fret (5474) et 2069 tonnes de poste (1904).

L'installation de la station de radar a été terminée en août et fut mise en service le 1<sup>er</sup> novembre. Dès cette date, il a été accompli 267 approches durant les mois de novembre et de décembre.

#### Les salaires des ouvriers

Selon les derniers chiffres connus, l'Union allemande des syndicats comptait 6.051.221 membres dont 1.046.148 ou 17,2 % de femmes.

L'organe des syndicats relève sur la base de statistiques que dans la République fédérale allemande, en ce qui concerne le gain mensuel des ouvriers, 60 % environ des hommes gagnent moins de 300 marks, tandis que 70 % seulement des femmes ont un gain mensuel atteignant 200 marks. Selon les informations officielles, le gain hebdomadaire brut de tous les travailleurs de l'industrie est monté de 70,08 marks, en moyenne, en septembre 1951, à 79,28 marks au mois d'août 1953.

### LES SPORTS

#### Concours du club de Dombresson-Villiers

(c) Les concours annuels organisés par le Ski-club de Dombresson-Villiers se sont déroulés samedi et dimanche dans de bonnes conditions. Samedi, au lieu de la course de descente Chuffert - Villiers, 35 participants ; dimanche matin, celle de fond, juniors 8 km., seniors 16 km., 9 participants ; dimanche après-midi, slalom, 34 portes, 3 km. 200, dénivellation 450 m., participants 22.

Voici les principaux résultats :

DESCENTE

O. J. : 1. Claude Aebly, 3'27"4 ; 2. J.-J. Graber, 4'26"8 ; 3. Peter Gfeller, 5'33".

Juniors : 1. Fredy Stauffer, 3'28"4 ; 2. Jacques Aebly, 3'32"2 ; 3. ex-aequo, Marcel Nicole, Willy Geiser, 3'37"9 ; 4. J.-P. Hammerly, 3'42"2 ; 6. J.-L. Geiser, 3'47"4.

Seniors I : 1. Willy Aebly, 3'20"4, meilleur temps absolu et nouveau record de la piste ; 2. Daniel Diakon, 3'30"4 ; 3. Willy Jacot, 3'33"8 ; 4. Jean Bruchbühl, 3'39"1 ; 5. Willy Veuve, 3'40"5 ; 6. Alcide Geiser, 3'42"4.

Seniors II : 1. Adrien Nicole, 3'32"4 ; 2. Charles Vauthier, 4'16"3/3. Alfred Aegerter, 4'36"0.

FOND

O. J. : 1. Claude Aebly, 35'19".

Juniors : 1. Willy Geiser, 33'39" ; 2. Jean-Michel Aebi, 34'48" ; 3. Willy Junod, 35'37" ; 4. Jean-Louis Geiser, 36'34" ; 5. André Perret, 38'21".

Seniors I : 1. Alcide Geiser, 1' 05"18 ; 2. Jean Bruchbühl, 1 h. 09'03".

Seniors II : 1. Adrien Nicole, 1 h. 13'34".

### SLALOM

O. J. : 1. Claude Aebly, 2'12"0 ; 2. Peter Gfeller, 3'00"8.

Juniors : 1. Jacques Aebly, 1'55"2, meilleur temps absolu ; 2. Willy Junod, 2'14"3 ; 3. Willy Geiser, 2'20"6 ; 4. J.-P. Hammerly, 2'23" ; 5. Jean-Michel Aebi, 2'27"2 ; 6. André Blandin, 2'28"1.

Seniors I : 1. Jean Bruchbühl, 2'13"0 ; 2. Willy Aebly, 2'18"3 ; 3. Bernard Barfuss, 2'27"1 ; 4. Willy Jacot, 2'32"5 ; 5. Daniel Diakon, 2'38"9 ; 6. Willy Veuve, 2'41"4.

Seniors II : 1. Alfred Aegerter, 2'31"4 ; 2. Adrien Nicole, 2'58"3.

### Nouvelles financières

#### SUISSE Guide des valeurs neuchâtoises cotées et non cotées, 1954

La Banque cantonale neuchâteloise vient de publier l'édition 1954 de son Guide des valeurs neuchâtoises cotées et non cotées. La présentation de cette brochure appréciée est semblable à celle des années précédentes et comprend, après des renseignements de nature fiscale intéressant plus spécialement les contribuables neuchâtelois, la nomenclature des emprunts de la Confédération et des chemins de fer fédéraux, de diverses valeurs cotées en Bourse de Neuchâtel, et des principales valeurs neuchâteloises non cotées, qui donnent lieu occasionnellement à des transactions. La nomenclature des emprunts de la Confédération et des chemins de fer fédéraux, de diverses valeurs cotées en Bourse de Neuchâtel, et des principales valeurs neuchâteloises non cotées, qui donnent lieu occasionnellement à des transactions. L'ouvrage, illustré de diverses études financières se rapportant à des sociétés neuchâteloises ou dans lesquelles le capital neuchâtelois est fortement intéressé.

#### Investissements de capitaux suisses à l'étranger

L'Organisation européenne de coopération économique (O.E.C.E.) a publié un rapport, sur la base de réponses suisses écrites sur des formulaires établis à cet effet. Selon ce rapport, l'investissement de capitaux suisses à l'étranger est désirable et doit être poursuivi, dans l'intérêt de l'économie suisse et des autres pays. L'investissement accru de capitaux suisses à l'étranger contribuerait à maintenir l'équilibre de la position économique des pays membres de l'Union européenne des paiements. En outre, le développement de la situation économique de la Suisse pourrait en bénéficier. La production et l'investissement accru de capitaux suisses à l'étranger ont permis d'atteindre un degré remarquable et le marché de l'argent est largement pourvu. Il semble aussi que, dans un proche avenir, on assiste à une certaine intensification des importations, par suite de l'accroissement des stocks et de l'augmentation de la production. Le bilan des paiements de la Suisse, pour les années 1952-1953 fait ressortir un excédent considérable qui ne peut être compensé en partie que par l'exportation de capitaux.

#### L'activité de l'aéroport de Cointrin en 1953

Le nombre des vols enregistrés à l'aéroport de Cointrin en 1953 s'est élevé à 23.354 (1952 : 21.349). Il a été transporté 364.809 passagers (1952 : 282.593), 6636 tonnes de fret (5474) et 2069 tonnes de poste (1904).

L'installation de la station de radar a été terminée en août et fut mise en service le 1<sup>er</sup> novembre. Dès cette date, il a été accompli 267 approches durant les mois de novembre et de décembre.

#### Les salaires des ouvriers

Selon les derniers chiffres connus, l'Union allemande des syndicats comptait 6.051.221 membres dont 1.046.148 ou 17,2 % de femmes.

L'organe des syndicats relève sur la base de statistiques que dans la République fédérale allemande, en ce qui concerne le gain mensuel des ouvriers, 60 % environ des hommes gagnent moins de 300 marks, tandis que 70 % seulement des femmes ont un gain mensuel atteignant 200 marks. Selon les informations officielles, le gain hebdomadaire brut de tous les travailleurs de l'industrie est monté de 70,08 marks, en moyenne, en septembre 1951, à 79,28 marks au mois d'août 1953.

#### ALLEMAGNE OCCIDENTALE

Selon les derniers chiffres connus, l'Union allemande des syndicats comptait 6.051.221 membres dont 1.046.148 ou 17,2 % de femmes.

L'organe des syndicats relève sur la base de statistiques que dans la République fédérale allemande, en ce qui concerne le gain mensuel des ouvriers, 60 % environ des hommes gagnent moins de 300 marks, tandis que 70 % seulement des femmes ont un gain mensuel atteignant 200 marks. Selon les informations officielles, le gain hebdomadaire brut de tous les travailleurs de l'industrie est monté de 70,08 marks, en moyenne, en septembre 1951, à 79,28 marks au mois d'août 1953.

#### L'activité de l'aéroport de Cointrin en 1953

Le nombre des vols enregistrés à l'aéroport de Cointrin en 1953 s'est élevé à 23.354 (1952 : 21.349). Il a été transporté 364.809 passagers (1952 : 282.593), 6636 tonnes de fret (5474) et 2069 tonnes de poste (1904).

L'installation de la station de radar a été terminée en août et fut mise en service le 1<sup>er</sup> novembre. Dès cette date, il a été accompli 267 approches durant les mois de novembre et de décembre.

#### Les salaires des ouvriers

Selon les derniers chiffres connus, l'Union allemande des syndicats comptait 6.051.221 membres dont 1.046.148 ou 17,2 % de femmes.

L'organe des syndicats relève sur la base de statistiques que dans la République fédérale allemande, en ce qui concerne le gain mensuel des ouvriers, 60 % environ des hommes gagnent moins de 300 marks, tandis que 70 % seulement des femmes ont un gain mensuel atteignant 200 marks. Selon les informations officielles, le gain hebdomadaire brut de tous les travailleurs de l'industrie est monté de 70,08

# Esso

## E 54

**est vendu dès maintenant à toutes  
les stations Esso**

**Ce carburant assure :**

- ★ des soupapes propres
- ★★ une chambre de combustion sans dépôts résiduels
- ★★★ des bougies propres
- ★★★★ le libre jeu des segments de piston



des soupapes propres garantissent une bonne étanchéité et permettent de tirer profit au maximum de la compression.



une chambre de combustion sans dépôts résiduels donne un rendement continu et supprime l'auto-allumage.



des bougies propres assurent un allumage parfait par une étincelle puissante à l'instant précis.



le libre jeu des segments de piston assure une bonne compression et évite les pertes de puissance.



**Esso E-54 et Esso Extra Motor Oil :  
c'est obtenir une pleine utilisation de  
la compression, donc un rendement  
maximum et économique.**



Esso

**E-54 est une exclusivité Esso**

Esso

# Nos articles et nos documents d'actualité

Une œuvre de solidarité dans la capitale française

## COMMENT L'ABBÉ PIERRE A LANCÉ SA CROISADE CONTRE LA MISÈRE

Notre correspondant de Paris a commenté hier la campagne de « sauvetage » des miséreux entreprise par l'abbé Pierre à Paris. Comment ce prêtre travaille-t-il, quand a-t-il débuté dans sa mission humanitaire ? Cet article répond à ces questions.

Après le petit Marc, mort de froid à trois mois, dans une roulotte, à Neuilly-Plaisance, un autre bébé, Marcel Bothua, vient de succomber à la misère, dans la cabine d'une camionnette, parmi les tentes et les cabanes improvisées que trente-deux familles utilisent pour se loger, à la lisière de la forêt de Pomponne.

Ces deux morts enfantines ont donné un ton de singulière gravité au problème du logement dans la banlieue parisienne et l'abbé Pierre a dénoncé une fois de plus « la véritable catastrophe nationale » qu'est pour la France la question des sans-logis.

Mais qui est l'abbé Pierre ? En hiver 1950, une famille d'expulsés frappe à la porte de sa maison, à Neuilly-Plaisance. La seule place dont il dispose est sa chapelle.

« Alors, dit l'abbé, député à cette époque, j'enlève le Bon Dieu de la chapelle et j'y installe les parents et leurs gosses. » Mais une seconde, puis une troisième famille arrivent.

Pour nourrir ces gens, l'abbé Pierre mendie puis se fait chiffonnier avec quatre compagnons. En quelques mois, les bénéficiaires sont suffisants pour construire quinze pièces et cinq familles sont logées. Mais le cortège des expulsés, de ceux qui n'ont pas de travail et pas d'argent pour payer une chambre d'hôtel, continue à défiler. Et chacun de dire à l'abbé :

« Ce que vous avez fait pour les autres, faites-le pour nous ! »

Les terrains sont achetés (à crédit). Des tentes sont dressées, des familles logées dans de vieux wagons en attendant que leurs maisons s'élèvent aux environs de Pontault, de Combault, du Plessis-Trévisse et de Neuilly-Plaisance.

Aujourd'hui, 136 familles sont logées grâce au travail de 200 hommes venus de tous les horizons : 80 bâtissent tandis que les 120 autres font le métier de chiffonnier pour que chacun, dans la communauté d'Emmaüs, mange à sa faim.

Un grand élan de solidarité se dessine en même temps dans l'opinion publique. Les mandats affluent. Des femmes offrent leurs bijoux. En serrant la main de l'abbé Pierre, des hommes y laissent leur chevalière.

Si bien que, à Pâques de l'an dernier, l'abbé Pierre peut acheter un coin de la forêt de Pomponne, où 32 familles avec 89 enfants s'installent ; des familles d'ouvriers qui

## UNE GÉNÉRALE SERA-T-ELLE DÉSIGNÉE POUR DIRIGER L'ARMÉE DU SALUT ?

La plus grande armée privée du monde (un million de soldats, 60.000 officiers d'active, des dizaines de milliards d'investissement), lit-on dans « Paris-Presse », songe très sérieusement à confier cette année son commandement en chef à une femme.

Il s'agit de l'Armée du Salut dont le commandant actuel, le général Albert Osborn, doit prendre sa retraite dans le courant de l'année. Placée au sommet de la hiérarchie, trois femmes sont candidates à la succession du général Osborn, et l'une d'entre elles est Française.

Le commissaire Emma Davies vient en tête de liste. C'est elle qui dirige les cinq cents centres d'assistance sociale que l'Armée du Salut possède en Grande-Bretagne. L'un des meilleurs cerveaux de l'armée, Emma Davies a encore connu les temps héroïques du « salutarisme », l'époque où un petit prêcheur méthodiste parcourait les bas-fonds de Londres et, bravant les rires qu'il déchaînait, exhortait ivrognes, clochards, filles publiques et tous autres « déchets de la société » à faire pénitence et à se pénétrer de l'amour du Très-Haut.

Le petit prêcheur, qui devait devenir, par la suite, le général Booth, avait cependant un avantage sur ses pairs : il avait compris — et le proclamait bien haut — que c'est la misère qui détourne les hommes de Dieu et qu'avant d'élever leurs âmes, il était indispensable de remplir leurs estomacs. C'est à l'âge de quatre ans qu'Emma Davies, fille de parents salutaristes, participa aux premières manifestations de rue de l'armée — manifestations qui débutaient par une soupe populaire gratuite, se poursuivaient par des cantiques, étaient interrompues par des lancers d'œufs et de choux pourris, et, finalement, par l'intervention de la force publique.

Le second candidat au poste de général est le commissaire Irène Peyron, fille du fondateur de l'Armée du Salut en France, où elle di-

font 20 kilomètres à bicyclette pour rentrer le soir, à quatre pattes, sous une tente.

C'est là que vient de mourir le petit Marcel. La triste fin de cet enfant a enfin attiré l'attention des pouvoirs publics français sur le problème du logement dans la banlieue de la capitale et sur l'œuvre de l'abbé Pierre. Celui-ci a vu, du jour au lendemain, s'ouvrir toutes grandes pour lui les colonnes des journaux ; il a été reçu par le ministre de la reconstruction et ses techniciens ; il a obtenu une aide officielle.

Récemment, le ministre décidait de bâtir une première cité d'urgence. Mais cela ne suffisait pas. L'abbé Pierre a convoqué une séance d'information où il a déclaré notamment :

« Devant le spectacle de tant de souffrances, devant la tâche immense qui reste à accomplir, et immédiatement, car il n'y a pas moins de 100.000 cas de détresse à Paris à secourir d'urgence, je pense que c'est un devoir d'empêcher que les consciences ne s'endorment. Il n'est pas temps de dire : « Maintenant tout va bien, le ministre s'en occupe... »

« Et je fais, aujourd'hui, un grand appel à toutes les bonnes volontés. Que les jeunes qui ont achevé leurs études et s'apprentent à entrer dans leur profession ou que ceux qui disposent de vacances, donnent de leur temps pour venir construire avec nous ! Ce que nous avons fait, d'autres peuvent le faire.

« Il ne suffit pour cela que de beaucoup d'amour.

Mais encore une fois, l'élan unanime en faveur des sans-logis doit continuer à s'exercer. C'est pourquoi l'association « Paris vous aide » vient d'être fondée.

« Elle consiste à créer une rotation des stocks plus rapide dans le commerce et, par suite, un mouvement d'affaires plus grand, dont le profit sera abandonné pour la construction. »

Cent mille carnets d'achats vont être prochainement lancés, après l'accord d'un grand magasin de Paris. Tous les achats faits dans ce magasin le seront aux prix habituels, mais des bons seront détachés du carnet et justifieront les achats sur lesquels 2 % seront abandonnés par le magasin pour le mouvement « Paris vous aide ».

D'autres grandes entreprises sont prêtes à suivre cet exemple, car, en définitive, l'opération ne se solde par aucune dépense supplémentaire pour l'acheteur, aucune perte pour le commerce, qui trouve profit à la rotation rapide de ses stocks. L'opération peut apporter, enfin, des dizaines de millions de francs français dans la caisse de cette grande œuvre commune : bâtir.

rigue une centaine de centres salutaristes. Avant de devenir commandant territorial pour la France, Irène Peyron avait hissé le premier drapeau salutariste sur l'île du Diable. (Les distributions de soupes populaires gratuites, interrompues pendant la guerre, reprendront incessamment à Paris.)

Le troisième candidat général féminin est Janet Allan, actuellement commandant territorial pour l'Inde. Comme Irène Peyron, elle fera le voyage de Londres à l'occasion des élections pour la succession du général Osborn.

L'immensité de l'empire salutariste requiert du général de l'Armée du Salut des qualités dignes d'un premier ministre. A Londres seulement, l'Armée du Salut possède pour 5 milliards de biens immobiliers, une compagnie d'assurance au capital de 15 milliards et un revenu annuel de 2365 millions, une série de salons de thé, de restaurants, d'immeubles (mais ni brasseries, ni cinémas, ni bureaux de tabac), ainsi que des mines de cuivre. (Ces chiffres doivent se comprendre en francs français.)

### Etat civil de Neuchâtel

**PUBLICATIONS DE MARIAGE :** 28 janvier, Rufener, Johann, électro-technicien à Neuchâtel, et von Bergen, Marie-Heidi, à Berne ; Boss, Marcel-André, jardinier à Neuchâtel, et Bischoff, Verena-Elisabeth, à Spliez, en droit, à Neuchâtel, en fait ; Burn, André-Pierre, ébéniste, et Battistella, Madeleine-Isidore, les deux à Neuchâtel ; Jacot, Gilbert-Henri, manoeuvre, et Stabellini, Maria-José, les deux à Neuchâtel, 29 de Montmolin, René-Robert, ingénieur-chimiste à Lodi (U.S.A.) et Béruin, Claude-Jacqueline, au Locle.

**MARIAGE :** 29 janvier, Girard, Antonio-Marcello, musicien à Fribourg, et Guyot, Liliane-Raymonde à Neuchâtel.



Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire NEUCHÂTEL, rue du Môle 3

## VISION ENCHANTERESSE PRÈS DE NAPLES

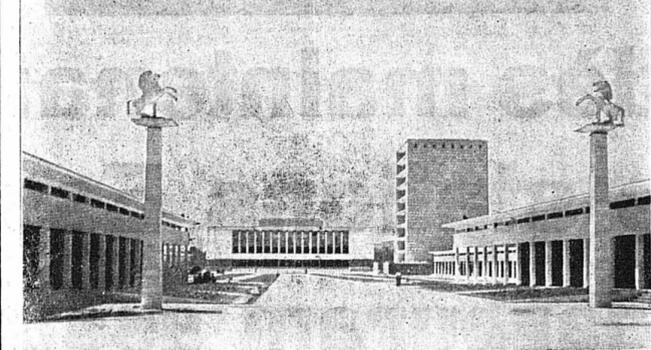
### Un monument du travail italien

Du régime fasciste qui aurait pu faire du bien à l'Italie en imitant de Franco la prudente réserve, et qui lui a fait tant de mal en s'associant au nazisme, la conséquence la plus funeste est certainement la perte des colonies et spécialement celle de la Libye. Là, le patient travail de tant de colons tombe en ruines à la suite d'une grave erreur de la politique britannique comme de l'incapacité indigène de fournir autre chose que des paroles qui ne sont point suivies d'actes utiles.

#### « La Mostra d'Oltremare »

Par ailleurs subsistent certaines réalisations, parfois grandioses, d'un régime aujourd'hui honni mais tant flâtté pendant de longues années. L'une peu connue, c'est le « complexe architectural » qui se trouve en relation directe avec l'œuvre colonisatrice de l'Italie et, par extension, avec le travail italien en général dans le monde entier. Il s'agit de la « Mostra d'Oltremare », l'exposition permanente d'outre-mer, qui fut commencée en 1937 aux Champs phlégréens et au versant nord de la colline du Pausilippe, à 4 km. à l'ouest du centre de Naples. Grâce à la ténacité remarquable de ses dirigeants, elle a pu être achevée malgré les changements survenus. On courrait le danger que ces vastes constructions — l'exposition couvre un million de mètres carrés — devinssent un musée endormi, mais les initiatives de la direction ont pu lui conserver sa vie propre.

Vivante, elle l'est non seulement par son remarquable jardin zoologique, destiné à être une sorte de « bourse internationale » d'animaux exotiques, vivante par ses allées d'eucalyptus, ses parterres de fleurs, mais aussi par son théâtre de 1200 places assises, dans une arène pour 10.000 spectateurs où, en été, le célèbre opéra de Saint-Charles donne des représentations en plein air. Si sa grande piscine doucement appréciée sous le soleil brûlant du sud, est un lieu de délassément — mais aussi de compétitions sportives — ses vastes salles de congrès ont vu se réunir les participants d'un congrès international d'études historiques et héraldiques, accueillis avec une hospitalité toute méridionale, et elles accueillent demain les différents organismes de l'exposition internationale de la navigation 1954.



L'exposition d'outre-mer, à Naples

#### Une vision féérique

De la haute tour, toute de travertin et de cristal, qui s'élève à 42 mètres, du cube massif rappelant les constructions de l'Afrique orientale, mais aussi du parc des divertissements et du funiculaire reliant l'exposition — par-dessus un ancien polygone de tir, heureusement abandonné à des usages plus utiles — à la colline verte du Pausilippe avec sa vue sur la mer Tyrrhénienne, on se souviendra toujours de la vision féérique qui, à elle seule, justifierait le déplacement d'un visiteur, même pressé, de la grande ville au pied du Vésuve : c'est le parterre d'eau avec son large escalier, ses fontaines aux jeux illuminés en polychromie le soir, effaçant presque, par leur beauté, toutes les autres impressions.

N'oublions point les établissements qui fournissent le confort du repos et des bains, c'est-à-dire l'hôtel diurne, les restaurants magnifiquement aménagés au-dessus — avec vue sur le miroir ondoyant de la piscine — comme en plein air sous les arbres d'un bosquet, tout ce qui permet le délassément d'un visiteur fatigué de parcourir les distances qui séparent les bâtiments des différentes sections.

#### Témoins du passé — promesses d'avenir

Une église symbolise l'activité incessante des missionnaires. Un grand bâtiment s'élève en l'honneur des Italiens d'outre-Atlantique — New-York n'est-elle pas une des plus grandes villes « italiennes » ? Le style gothique d'un bâtiment de l'Ordre de Saint-Jean à Rhodes évoque le souvenir d'une île qui, avec le Dodécanèse, a passé à la Grèce.

Mais l'exposition napolitaine ne saurait être l'expression de stériles regrets : elle montre la vitalité d'une grande nation dont le travail doit réparer les erreurs du passé. La « Mostra » ne aussi la cité parthénopeenne à son destin, lui amenant des visiteurs qui séjournent dans ses innombrables hôtels, découvrant ou redécouvrant l'enchantement de vivre quelques jours au bord de ce golfe inoubliable par ses harmonies de formes et de couleurs. C. de Z.

## L'agitation continue en Angleterre

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Cet équilibre est rendu encore plus fragile par les grèves de ces dernières semaines. Si l'on prend le cas de la métallurgie, les trois millions d'ouvriers de cette importante branche industrielle avaient demandé pour commencer une augmentation de salaire de 15 %. Puis ils ont menacé de faire la grève des heures supplémentaires. Une telle décision aurait pu être d'une gravité sans précédent, dans une branche industrielle qui groupe vingt mille entreprises, jetant chaque jour pour trente millions de produits sur tous les marchés du monde, participant à raison de 40 % aux 2,5 milliards annuels d'exportations britanniques et payant ainsi près de la moitié des vivres et des matières premières que la Grande-Bretagne importe. Le conflit social n'est d'ailleurs nullement terminé dans la métallurgie.

Dans la plupart des différends actuellement en cours, les patrons font valoir qu'ils ne sauraient en aucun cas accorder des augmentations de salaires de 15 %. La concurrence étrangère est plus dure que jamais et ne le permet pas. Les Allemands arrachent à la Grande-Bretagne les marchés turc, égyptien, suédois, et une commande de locomotives pour 110 millions est entièrement allée au Japon, à l'Autriche et à l'Allemagne, dont les prix sont plus bas. Le Japon a conquis tout le marché du Pakistan et l'Union sud-africaine elle-même commence à acheter à l'Empire du soleil levant. L'Allemagne a doublé ses exportations électriques alors que celles de la Grande-Bretagne baissent.

Les exportations britanniques accusent d'ailleurs une baisse générale : pour les onze mois de 1953, soit jusqu'en novembre, elle est de seize millions de livres par rapport à la période correspondante de 1952. C'est-à-dire le montant des salaires d'une semaine pour deux millions d'hommes. Cette baisse est caractéristique dans les constructions navales, qui formaient traditionnellement la base de la prospérité anglaise. En 1953, les commandes étrangères pour des navires marchands ne totalisèrent que le tiers du tonnage des commandes de 1952, et seulement un huitième du tonnage de 1951.

L'autre jour, le financier grec Onassis montrait fièrement sur la Tamise sa plus récente acquisition, un bateau géant, officiellement le plus grand du monde ; mais le cargo fut construit en Allemagne, dans l'espace record de quinze mois... L'Allemagne et l'Angleterre, toutes deux pays industriels d'une population sensiblement égale, doivent exporter largement pour vivre et acheter des matières premières. Mais l'ouvrier allemand travaille quarante-huit heures par semaine, alors que l'Anglais n'en fournit que quarante-quatre. Les syndicats allemands se sont dégages de toute emprise communiste ; en Angleterre, des éléments bolchévistes

tendent à saboter la reconstruction économique. Le redressement allemand est gigantesque : en octobre, la production totale était de 70 % plus élevée qu'en 1936 — à l'époque déjà une bonne année.

A la conférence du Commonwealth de Sydney, M. Butler, chancelier de l'Echiquier, a énergiquement recommandé d'acheter et de vendre davantage à l'intérieur de l'empire, et il a cité le cas de l'Inde qui acheta récemment du blé pour des dollars alors que le blé australien demeurait invendu.

Tout cela montre que la concurrence étrangère est pour l'Angleterre une vraie épée de Damoclès, menace permanente sur la nation. Il suffirait d'une nouvelle vague de conflits sociaux pour que l'épée se détache d'elle-même de la faible corde qui la retient encore... Mais les syndicalistes, au point de vue patronal, répliquent que les augmentations de salaires demandées ne se répèreraient sur les prix que dans la proportion de 3 %, et que les employeurs ont mauvaise grâce d'arguer de la nécessité de prix plus bas quand les dividendes distribués l'année dernière par les compagnies étaient en augmentation de 9 %. Le pouvoir d'achat d'une famille ouvrière, pendant ce temps, aurait diminué de onze francs par semaine. Pourtant, si l'on en croit le « News Chronicle », qui ne passe pas pour défendre les intérêts du grand capital, pendant que, depuis 1938, le coût de la vie augmentait de 127 %, le taux des salaires s'accroissait de 131 % et celui des dividendes seulement de 43 %.

#### Sir Walter Monkton le conciliateur

Sous l'impulsion d'un très diplomatique ministre du travail, le gouvernement conservateur cherche à gagner du temps en multipliant les enquêtes et en évitant, autant que possible, les heurts violents. Ce ministre, c'est sir Walter Monkton, l'homme à qui les Anglais doivent d'avoir eu des trains à Noël. Sir Walter Monkton réussira probablement à faire temporiser le gros des im-

## REVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE

et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé.

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une seule force s'attend pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les PETITES PILULES CARTERS pour le Foie. Toutes Pharmacies. Fr. 2,24 (I.C.A. congial).

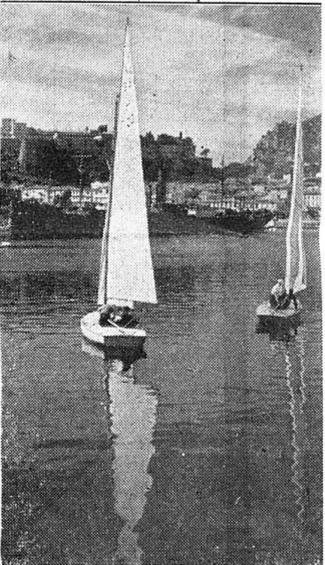
## Les candidats aux élections nationales à Monaco présentent tous le même programme

Des élections nationales ont eu lieu récemment à Monaco. Il s'agissait d'élire les dix-huit hommes qui, pendant quatre ans, auront le pouvoir de voter les lois et le budget de la principauté.

Trente-deux candidats se présentaient. Neuf cent neuf électeurs (sur 1118 électeurs masculins) défilèrent dans la petite mairie de Monaco. La constitution n'ayant pas prévu le vote des femmes en pareille circonstance, celles-ci prirent leur revanche quand vint le moment du dépouillement. Elles envahirent la salle et contrôlèrent, quatre heures durant, le pointage des suffrages exprimés.

Pouvait-on parler sérieusement de politique sur le rocher de l'éternelle opérette ? Deux listes à cinq candidats isolés s'affrontaient ; or, ils ne présentaient à peu près qu'un seul et même programme.

Une pareille identité de vues avait d'ailleurs présenté des inconvénients au cours de la campagne électorale. Les réunions étaient assez mornes et on regrettait presque l'ancien temps, quand on échangeait quelques horions. Les orateurs ne pouvaient prêcher que des convaincus ou bien se taire. Seul, l'isolé Charles Soccac, candidat progressiste, secrétaire de la C.G.T. de Monaco, permit à ses adversaires quelques traits d'humour et des sarcasmes. M. Charles Soccac s'était élevé avec véhémence contre les crédits votés par les anciens membres du Conseil national en faveur de la force publique monégasque. En fait, il avait reproché le re-



Peut-on parler sérieusement de politique sur le rocher de l'éternelle opérette ?

nouvellement des guêtres et des clous de chaussures des quatre-vingts carabiniers de la principauté. Quel déplaçait antimilitarisme ?

A part cela, unanimité absolue pour, selon le mot d'un candidat : « Réveiller cette grande dame endormie qu'est notre ville ».

Il faut du faste, de la gaieté et de la jeunesse à Monte-Carlo. De grandes projets sont en cours d'élaboration. Des horizons nouveaux s'ouvrent pour la principauté depuis que la « fée Onassis », le multimilliardaire roi du pétrole a décidé de toucher Monte-Carlo de sa baguette magique.

Finalement, onze candidats furent élus à la majorité absolue : le maire actuel de Monaco, M. Palmero, l'ancien maire M. Bernasconi ; les autres sont avocat, médecin, pharmacien, notaire, architecte ou ingénieur.

### CHRONIQUE VITICOLE

#### La production du jus de raisin en 1953

Selon la division de l'agriculture du département fédéral de l'économie publique, la production industrielle de jus de raisin de la récolte de 1953 a atteint 3.364.000 litres, provenant à peu près également de plants européens et de producteurs directs. Des subventions ont été accordées pour 1.400.000 litres de jus de raisin blanc, presque exclusivement de provenance romande.

Il n'existe pas de données suffisantes pour évaluer la production non industrielle de jus de raisin. Mais il est certain que l'introduction du jus de raisin comme boisson domestique dans le ménage même des vigneronnes constituerait déjà une intéressante contribution à la crise viticole suisse.

Ne plus tousser, enfin respirer... SIROP FAMEL

# DEMAIN Dernier jour inoubliable

de notre **GRANDE VENTE FIN DE SAISON**  
**DES PRIX QUE VOUS NE REVERREZ JAMAIS**

Nos derniers **MANTEAUX**  
tweed pure laine VALEUR 89.—  
forme tonneau VALEUR 189.— 118.— SOLDE  
**60.- 50.- 40.-**

Les derniers modèles en  
**ROBES-MANTEAUX-BLOUSES**  
Soldés avec de nouveaux  
**RABAIS jusqu'à 70%**

Nos dernières **ROBES**  
en lainage,  
VALEUR jusqu'à 39.50  
SOLDE **20.-**

Nos derniers **BAS NYLON**  
VALEUR jusqu'à 7.90 SOLDE  
**2.- et 1.-**

Nos derniers lainages  
**MANTEAUX**  
pure laine, largeur 140 cm.  
VALEUR 18.80 SOLDE le mètre **7.-**

A profiter!  
**TAFFETAS PLISSÉ**  
pour la robe élégante,  
VALEUR 7.90 SOLDE **2.-**

Encore quelques  
**PULLOVERS**  
pour messieurs  
VALEUR jusqu'à 19.80 SOLDE  
**9.- 7.- et 3.-**

Un lot  
**ÉCHARPES**  
ou carrés, en laine ou pure  
soie, VALEUR jusqu'à 4.90  
SOLDE  
**2.- et 1.-**

Encore quelques  
**CULOTTES**  
« Calida », toucher soyeux,  
VALEUR 5.90  
coloris réséda et jaune  
SOLDE **2.-**

Encore quelques  
**COMBINAISONS**  
en charmeuse, toile/de soie, etc.  
VALEUR jusqu'à 19.80 SOLDE  
**9.- 7.- 5.- 3.-**

Nos  
**CHEMISES**  
de nuit flanellette  
VALEUR 19.80  
SOLDE **9.-**

Nos dernières  
**CEINTURES**  
débarrassées **-30**  
Nos rouges à lèvres  
marques « Rougesois »  
et « Lanvin »  
SOLDE **-50**

A tous nos rayons  
des fins de séries débarrassées  
à des prix dérisoires

**AU LOUVRE**  
La Nouveauté SA.  
NEUCHÂTEL

Venez, farfouillez  
vous trouverez la bonne affaire

**LUTZ MUSIQUE**  
Croix-du-Marché  
(Bas rue du  
Château)  
Les plus beaux  
**DISQUES**

**Jaquettes de laine**  
Cardigan  
Spencer, etc.  
au prix d'atelier  
Rue de l'Hôpital 11  
2me étage

Chambres à coucher  
d'occasion  
**AU BUCHERON**  
Ecluse 20, Neuchâtel

Départ à l'étranger,  
**A VENDRE**  
ménage complet, en bloc  
ou séparément: cham-  
bre à coucher, salle à  
manger, salon-bibliothé-  
que, bureau, « Vespa »  
neuve, outils de jardin,  
etc. Paiement comptant.  
Demander l'adresse du  
No 49 au bureau de la  
Feuille d'avis.

**AU CORSET D'OR**  
Rose-Guyot  
Neuchâtel  
**GROSSESSE**  
Coutures  
spéciales  
dans tous genres  
avec sans-25.45  
gls dep.  
Couture «Sains»  
5% S.M.J.

A vendre, pour cause  
de départ, une  
**cuisinière à gaz**  
trois feux, un four et  
petit potager à bois avec  
deux plaques chauffan-  
tes et une bouilloire, le  
tout en parfait état. —  
S'adresser aux Fahys 35,  
rez-de-chaussée.

**A VENDRE**  
un tir forain avec une  
roulotte sur pneus. De  
préférence à prendre en  
bloc. — Adresser offres  
écrites à F. L. 266 au bu-  
reau de la Feuille d'avis.

A vendre deux  
**fourneaux**  
à pétrole  
en parfait état. Adresser  
offres écrites à V. Y. 253  
au bureau de la Feuille  
d'avis.

A vendre  
**RADIO**  
«Philips», trois longueurs  
d'ondes. Prix: 120 fr. —  
Tél. 5 60 67, après 18 h. 30

**GABA**  
contre l'odeur de tabac contre les méfaits du froid  
contre la toux, l'enrouement contre l'irritation de la gorge

Le bon vieux  
**SUCRE DE MALT**  
du  
**Dr. G. WANDER**  
calme et dégage  
et il a  
si bon goût!

... Ne dites pas  
du « sucre de malt » tout court, dites et exigez  
du « Sucre de Malt du Dr WANDER »  
En vente partout

Aujourd'hui encore  
**SOLDES des SOLDES**  
**R. Spichiger SA.**

6, Place-d'Armes - Tél. 5 11 45

L'automobiliste renseigné  
conserve son capital.  
Il exige de son garagiste le  
**Service à l'AU-TO-PAR-TOU**

**POURQUOI RISQUER UN RHUME ?**

en vous lavant les cheveux ? Employez  
plutôt l'excellent shampooing sec **LYS**  
D'OR. Dégraisse et assouplit la chevelure  
comme un lavage. La boîte pour dix  
applications : Fr. 2.—. Envoi et vente  
par le dépôt : Pharmacie CART, rue de  
l'Hôpital, Neuchâtel.



Sur le champ toute odeur s'enfuit  
grâce au merveilleux **Piccali** !

...le désodorant vaporisé  
d'un effet immédiat

Le flacon original Fr. 3.—  
Remplissage Fr. 2.60  
La bouteille de 1/2 l. Fr. 7.50  
Le vaporisateur  
(ne s'achète qu'une fois) Fr. 1.20



Un produit de la maison A. SUTTER, Münchenwilen/SG

En vente dans les pharmacies et drogueries



comme  
elle est  
bonne



## Bien à l'abri...

... grâce à la nature qui pourvoit avec tant de sagesse à la vie des plantes et des animaux... du faon timide des bois comme du frêle arbrisseau!

Ainsi en est-il aussi de la graine d'arachide que la nature a pourvue d'une double protection: une enveloppe extérieure et une petite peau d'un brun rougeâtre qui renferme la graine. De cette manière, elle reste merveilleusement fraîche, prête à fournir cette huile délicieuse dont vous ne pouvez plus vous passer.

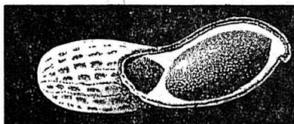
L'excellente huile d'arachides ASTRA n'est pas importée, elle est extraite des graines à Steffisburg même. Elle

ne peut donc s'altérer, elle est toujours de bonne et d'égale qualité. Sous quelle forme, cette belle huile dorée vous parvient-elle? L'ASTRA a tout simplement copié la nature... les bouteilles sont livrées dans un double emballage de papier, protégeant l'huile contre les rayons lumineux. Cette protection garantit une huile délicieuse, d'un goût absolument neutre, fraîche jusqu'à la dernière goutte!

ASTRA reste fidèle à sa tradition: la qualité avant tout! C'est pourquoi, exigez toujours l'excellente huile d'arachides ASTRA avec le plomb de garantie - cela en vaut la peine!



# ASTRA



HUILE D'ARACHIDES

*rend un bon repas encore meilleur!*

A 41A



## REX

Des aujourd'hui à 15 heures, Pour trois soirs  
Les entreprises éfrénées du mystérieux Capitaine Sirocco, le « Zorro des mers », à la tête des

# PIRATES DE CAPRI

Une fresque farouche, palpitante et spectaculaire de cape et d'épée

L. HAYWARD - B. BARNES - A. CURTIS - M. LOTTI  
V.O.

## Avis

Le soussigné avise ses honorés clients et fournisseurs qu'il a transféré ses bureaux et atelier de l'avenue du Premier-Mars 33 à la

**Chaussée de la Boine 20**

# A. URECH

HORLOGERIE DE PRÉCISION ET BIJOUTERIE

**URECH**

Les chanteuses - chanteurs amateurs qui désirent participer au

## CHAMPIONNAT DE LA CHANSON

2me - 3me - 4me étape des 13-28 février et 7 mars, sont priés de s'inscrire sans tarder

DE NOMBREUX PRIX  
Jeanneret-Musique, Seyon 28, Neuchâtel

Jeu 4 février 1954 à 20 h. 30

## MARION JUNOD

danse au Théâtre de Neuchâtel

Au piano: **JANE POLONGHINI**

Location: Agence Strublin  
Librairie Reymond - Tél. 5 44 66

Samedi 6 février à 20 h. 15

## SALLE DE LA PAIX VARIÉTÉS 54

Spectacle sensationnel pour la première fois à Neuchâtel

**MARIO MUTO** vainqueur du Maillot jaune de la chanson de Radio-Lausanne  
**LES FOUS CHANTANTS** du cabaret des FAUX-NEZ de Lausanne  
*les fantaisistes-chansonniers*

**PIERRE JANVIER**  
des Folles-Bergères de Paris

**MAURICE GLOQ**  
la révélation de l'année

**RENÉE BELLIS** petite étoile internationale dans ses danses acrobatiques  
LE CLUB D'ACCORDÉON CHROMATIQUE « ELITE » dans son nouveau répertoire Direction: A. LITTY

**UN PROGRAMME DU TONNERRE avec les nouveaux jeux « Saint-Raphaël »**

Des 23 heures sous les auspices de l'« Elite » **GRAND BAL** avec ROGER HENRY et ses solistes

Entrée: Fr. 2.25, danse comprise, Enfants Fr. 1.-  
Il est prudent de prendre ses billets d'avance  
Location: JEANNERET-MUSIQUE, Seyon 28

## SKIEURS

### Vue-des-Alpes

CET APRES-MIDI  
Départ: Place de la Poste à 13 h. 30

**Autocars WITWER** Tél. 5 26 68

## TRICOTS

Réparations, montage, transformations  
Atelier: 2me étage Rue de l'Hôpital 11



Machine à calculer à louer à la journée, à la semaine ou au mois

**Reymond**  
NEUCHÂTEL  
Rue Saint-Honoré 9

## Les Galles

CENTRE GASTRONOMIQUE

Aujourd'hui... les fameuses soles dorées au beurre... arrivage extra-frais. Les petits filets mignons à la crème aux morilles, les escargots à la bourguignonne et notre excellent dessert, le soufflé glacé Marie Brizard

JOUR ET NUIT

## LE PETIT TAXI

répond  
Téléphone 8 10 10

Cercle de la colonie italienne  
PREBARREAU 1

Dimanche 7 février, dès 14 heures

## GRAND JASS AU COCHON

S'inscrire auprès du tenancier

## 3 pour 2



Rue du Seyon 5 bis, Neuchâtel Tél. 5 22 40



## Devenez jeune pilote!

Sous la surveillance du Service de l'aviation et de la défense contre avions, l'Aéro-Club de Suisse organise des cours de vol à moteur et de vol à voile qui seront donnés dans le cadre de l'instruction technique pré-militaire.

Cette instruction a pour but de sélectionner et de préparer des jeunes gens âgés de 18 ans, en vue de les appeler éventuellement plus tard à une école de pilotes.

L'instruction élémentaire d'aviation proprement dite est gratuite. Cependant, les participants auront à prendre à leur charge une finance d'inscription de 50 francs ainsi qu'une partie des frais de voyage, de subsistance et de logement.

**Conditions d'admission:**  
Les candidats doivent:

- a) être citoyens suisses et avoir 18 ans (année de naissance 1936);
- b) avoir suivi au moins l'école secondaire;
- c) être en parfaite santé, avoir une bonne vue ainsi qu'une ouïe normale (légère correction de l'acuité visuelle par des lunettes admissible);
- d) avoir subi avec succès l'examen final de la formation de base donnée par l'I.P.V.;
- e) jouir d'une bonne réputation et poursuivre normalement leurs études ou leur apprentissage;
- f) être autorisés par leurs parents à prendre part aux cours élémentaires d'aviation;
- g) joindre les documents dont il est question sous litt. d) et e) au bulletin d'inscription.

Tout jeune homme qui, à l'exception des cours de jeunes tireurs, aura suivi d'autres cours de la formation technique pré-militaire (cours de jeunes chauffeurs, cours de marse ou cours de pontonniers), ne peut pas participer à l'instruction élémentaire d'aviation.

Les candidatures doivent être envoyées au Bureau I. P. du Département militaire cantonal. Les bulletins d'inscription peuvent être obtenus aux Bureaux I. P. ou au Secrétariat central de l'Aéro-Club de Suisse, Hirschengraben 22, à Zurich.

**Dernier délai d'inscription: 1er mars 1954.**

L'AÉRO-CLUB DE SUISSE.

## L'ENSEIGNEMENT

PENSIONNAT DE JEUNES FILLES

### TANNECK GELTERKINDEN

(Bâle-Campagne)  
Etude approfondie des langues allemande, anglaise et italienne. Diplôme. Commerce. Piano. Sport. Climat fortifiant. Prix modérés. Etablissement reconnu par l'Etat.  
Prospectus par M. et Mme LENK.

La solution au problème de votre buste ?

- a) insuffisamment développé
- b) à raffermir
- c) trop développé

vous sera donnée, Madame, par

## MYLÈNE

Esthéticienne diplômée  
Méthode Jeanne Gatineau Paris  
17, faubourg de l'Hôpital  
Tél. 5 34 37

L'auditeur heureux choisit ce qu'il écoute

## ANGLAIS pour élèves débutants

Tél. 5 29 22

## CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

Messieurs les actionnaires du CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS sont convoqués, aux termes des articles 14 et 15 des statuts, en

## Assemblée générale ordinaire

pour le jeudi 25 février 1954, à 11 heures, à l'hôtel de ville de Neuchâtel.

### ORDRE DU JOUR:

1. Rapports et comptes du 90me exercice;
2. Nominations statutaires.

Messieurs les actionnaires qui assisteront à cette assemblée devront, à teneur de l'article 15 des statuts, déposer leurs actions jusqu'au samedi 20 février inclusivement, au siège de la Société, à Neuchâtel, ou auprès des correspondants de la Chaux-de-Fonds et du Locle.

Dès le 15 février 1954, le compte de profits et pertes, le bilan, le rapport des contrôleurs, le rapport de gestion et les propositions concernant l'emploi du bénéfice net, seront à la disposition des actionnaires au siège de la Société.

Neuchâtel, le 28 janvier 1954.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Savez-vous --

que vous vous fatiguerez beaucoup moins avec des lunettes exactement adaptées à votre vue?

que seul l'opticien ayant appris son métier exécute parfaitement les ordonnances médicales?

que grâce à une monture de lunette moderne, vous paraîtrez encore plus à votre avantage?

Et pour votre vue, seuls les meilleurs verres de marque sont assez bons.

Votre opticien.

Chronique régionale

VIGNOBLE

SAINT-BLAISE

Une nomination
(c) En remplacement de M. Jean-Jacques Thorens, démissionnaire, le Conseil communal a nommé M. Jean Buret, membre de la commission consultative d'urbanisme local.

CRESSIER

La distribution des channes et médailles aux musiciens neuchâtelois

Comme nous l'avons annoncé lundi, la XXXIIIe assemblée des délégués de l'Association des musiques neuchâteloises s'est terminée dimanche par la distribution des channes et médailles aux vétérans fédéraux et cantonaux. En voici la liste:

Vétérans 1954. — Cinquantenaires: Emile Cochand, L'Union, Saint-Sulpice; Léon Jeanneret, L'Ouvrière, Fleurier; Robert Wägli, L'Avenir, Couvet.

Vétérans fédéraux: Félix Stoppa, Union tessinnoise, Neuchâtel; Aurèle Braghini, Georges Perrenoud, L'Espérance, Nohraig; Edgar Bähler, Fanfare des Brenets; Roger Petitpierre, L'Helvétia, Couvet; Jules Ecabert, La Lyra, La Chaux-de-Fonds; Alexandre Dick, L'Ouvrière, Buttet; Charles Vermot, L'Ouvrière, Fleurier; Georges Sandoz, L'Avenir, Couvet; Charles Petitpierre, Musique militaire, Neuchâtel; Roger Aellen, Musique militaire, Le Locle; Georges Apothéloz, Echo de la frontière, les Verrières.

Vétérans cantonaux: Charles Timenbart, L'Avenir, Bevaix; Cyprien Corninbois, L'Helvétia, Couvet; Jean Glauser, L'Ouvrière, Fontainemelon; Maurice Junod, Willy Baudat, La Persévérante, Travers; Joseph Buis, Georges Lebet, Georges Wehren, L'Union, Saint-Sulpice; Hans Wuthrich, Union instrumentale, Le Locle; Edouard Kapp, L'Ouvrière, Buttet; John Lenhardt, Sainte-Cécile, les Ponts-de-Mantel; Willy Baldi, Denis von Almen, Echo du Vignoble, Pesoux; René Wägli, L'Avenir, Couvet; Marcel Mathy, Armes-Réunies, La Chaux-de-Fonds; Alfred Vuilleminet, L'Espérance, Cressier; Charles Stehlin, Georges Maire, Arnould Frigério, La Célestine, Le Lys, Le Lys, Le Lys; L'Avenir, Auvier; John Jeanneret, Alessandro Bernasconi, Musique militaire, Le Locle; Ernest Lagnaz, Echo de la frontière, les Verrières; Willy Jacot, Jean Zaug, Société de musique, Colombier; Marc Talletti, Musique militaire, Neuchâtel.

Ajoutons pour terminer que l'assemblée a décidé qu'à l'avenir, les vétérans devraient se présenter en uniforme pour recevoir leurs distinctions.

La belle manifestation qui s'est déroulée à Cressier est la meilleure preuve de la vitalité dont font preuve les sociétés de musique du canton et tous les participants garderont un lumineux souvenir de cette journée consacrée au développement de la musique populaire.

JURA BERNOIS

LA FERRIÈRE

Mort à Lausanne du pasteur Huguenin

Lundi matin est décédé à l'âge de 74 ans, dans une clinique de Lausanne, après quelques semaines de maladie, le pasteur Louis Huguenin qui, pendant une vingtaine d'années, avait été le conducteur spirituel de la paroisse de la Ferrière.

Après avoir exercé un ministère à Sonvilier, le pasteur Huguenin se rendit à Paris où, pendant une dizaine d'années il fut directeur de la librairie Stock. Il revint ensuite au pays et s'établit à la Ferrière. Ces dernières années, il avait été agent de la Croix-Bleue pour le Jura bernois.

Veuf d'assez bonne heure, il avait eu la grande douleur de perdre sa fille, Catherine, morte du typhus lors d'un voyage qu'elle fit en Espagne. Il ne se consolait jamais de ce malheur, et toute la fin de sa vie en fut assombrie.

Le pasteur Huguenin était très connu comme conférencier. Fin lettré, il savait rendre vivants les sujets les plus arides. Des publics extrêmement nombreux et populaires (en particulier au Centre d'éducation ouvrière de la Chaux-de-Fonds et du Locle) l'écoutaient volontiers une heure et demie raconter, avec une verve inarrêtable alimentée à l'actualité la plus précise, l'œuvre de Marcel Proust, de Shakespeare, de Léon Daudet, etc. Toutes les sociétés qui faisaient appel à lui le trouvaient prêt à traiter tel ou tel sujet (cuisine, littérature, histoire). Enfin, il avait connu personnellement la plupart des écrivains français d'avant-guerre.

Le pasteur Huguenin a aussi écrit de nombreux articles sous le pseudonyme de «Memor», notamment dans «Je vois tout», «En famille» et la «Lutte syndicale».

C'était un homme d'une grande culture et doué d'une brillante dialectique qui s'en va.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 2 février. Température: Moyenne: -10,5; min.: -13,4; max.: -0,2. Baromètre: Moyenne: 712,1. Eau tombée 0,1. Vent dominant: Direction: nord-est, force: fort à très fort, depuis 17 h. Etat du ciel: couvert jusqu'à 10 h. 30, éclaircies ensuite très nuageux à couvert depuis 15 h. 45. Faibles chutes de neige de 8 h. à 10 h.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Table with 2 columns: Janvier, Février. Rows for 28, 29, 30, 31, 1, 2.

Niveau du lac, 1er fév., à 7 h. 30: 428,89 Niveau du lac, 2 fév., à 7 h. 30: 428,88

Prévisions du temps: Pied nord du Jura: par moments nuageux, mais en général temps ensoleillé. Températures minima comprises entre -14 et -18 degrés. Jura: ciel variable, vent du secteur nord-est. Plateau: généralement couvert par brouillard élevé jusque vers 1400 m. environ. Eclaircies locales. Bise modérée, forte dans l'Ouest du pays. Température minima comprises entre -11 et -16 degrés. Vallées, versant nord des Alpes, Grisons et Tessin: ciel généralement couvert à très nuageux. Quelques chutes de neige.

LA VIE NATIONALE

Des explications du Palais fédéral

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les juristes officiels contestent, il est vrai, que l'ordonnance aille plus loin que les dispositions légales. A les en croire, elle ne fait que les préciser; elle ne prévoit aucune obligation nouvelle.

Qu'en est-il? L'arrêté urgent du 29 septembre 1934 stipule que: «Pour l'organisation de la défense passive, il sera fait appel au personnel des services publics et, si celui-ci ne suffit pas, des particuliers.»

Chaque est tenu de remplir les fonctions qui lui sont confiées dans le cadre de l'organisation de la défense passive, à moins qu'il ne soit empêché par d'autres obligations publiques ou par des raisons de santé.

Ce texte ne figure pas dans le projet du Conseil fédéral, de sorte qu'on ne trouve rien, dans le message aux Chambres, qui permette de fixer sur ce point l'intention du gouvernement. Les deux aînés précités ont été proposés par la commission du Conseil national et approuvés sans débat par l'assemblée plénière, sur la seule déclaration du rapporteur français disant: «Votre commission a introduit dans le projet d'arrêté le principe que le service de défense aérienne est obligatoire.»

Au Conseil des Etats, le président de la commission, M. Bossel, avait été un peu plus explicite. Ce sont, exposa-t-il, deux principes distincts que se trouvent posés à l'article 4: d'abord un principe général, avoir recours aux fonctionnaires des services publics et, en cas d'insuffisance de ces services, aux particuliers; ensuite, l'obligation pour ces particuliers d'accepter les charges qui leur seraient confiées.

En ce qui concerne de toute autre interprétation authentique, on doit admettre que, par ces deux aînés nouveaux, les Chambres ont voulu proclamer l'obligation de service dans les organismes de défense passive.

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

Table with columns: OBLIGATIONS, COURS DU, ZURICH, Cours du. Lists various bonds and their prices.

Table with columns: ACTIONS, COURS DU, ZURICH, Cours du. Lists various stocks and their prices.

Table with columns: ACTIONS, COURS DU, BALE. Lists various stocks and their prices.

Table with columns: ACTIONS, COURS DU, LAUSANNE. Lists various stocks and their prices.

Table with columns: ACTIONS, COURS DU, GENEVE. Lists various stocks and their prices.

Bourse de Neuchâtel

Table with columns: ACTIONS, COURS DU. Lists various stocks and their prices.

Table with columns: OBLIGATIONS, COURS DU. Lists various bonds and their prices.

Table with columns: BILLETTS DE BANQUE ÉTRANGÈRES. Lists exchange rates for various countries.

Table with columns: MARCHÉ LIBRE DE L'OR. Lists gold market prices.

Table with columns: Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise. Lists various market rates.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Les Occidentaux répondent à M. Molotov

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Dulles rejette donc la proposition soviétique et demande qu'on revienne à la proposition occidentale qui assure la collaboration de l'Allemagne et l'élaboration de son statut futur, en organisant des élections libres.

Pas de bloc contre l'U. R. S. S.

M. Dulles répond alors aux accusateurs de M. Molotov qui avait prétendu que les trois puissances occidentales voulaient constituer un bloc militaire dirigé contre l'U. R. S. S. Il refuse de réfuter en détail cette accusation bien connue.

«Les fonds de 100 millions de dollars que M. Molotov prétend avoir servis à des activités subversives dans les pays satellites de la Russie, n'ont été utilisés que pour venir en aide aux réfugiés venus de l'Est. La situation aurait peut-être changé, dit M. Dulles, si la Russie avait accepté l'aide du plan Marshall.»

Le cas de l'O. T. A. N.

«Le traité de l'Atlantique-Nord n'est pas dirigé contre l'U. R. S. S., ajoute M. Dulles: c'est un accord défensif. Le plus grand danger pour la paix du monde réside dans le fait que dans certains cas, une vaste organisation militaire puisse se lancer à l'attaque, parce qu'un seul homme, parfois un seul homme, l'a décidé. Ce n'est pas le cas de l'O. T. A. N.»

«Le système de défense de l'O. T. A. N., ajoute M. Dulles, est conçu sur une base tout autre que celle du travail forcé.»

Pour le secrétaire d'Etat américain, ce que veut l'U. R. S. S., c'est imposer aux nations libres un système qui abaîsserait leur niveau de vie élevé. «Mais nous ne l'entendons pas de cette manière, M. Molotov, nous voulons avoir à la fois, la sécurité et le bien-être.»

M. Dulles ajoute: «Nous essayons d'appliquer au domaine international, ces principes que toutes les communautés civilisées appliquent à leurs membres, pour assurer la paix et la sécurité, à un prix supportable. Et il conclut: «Rien de ce que les Etats-Unis ont fait ou feront à l'avenir, n'implique une menace envers l'Union soviétique, tant que celle-ci respectera les principes des Nations Unies, auxquels elle a solennellement souscrit.»

M. Bidault appuie entièrement son collègue américain

BERLIN, 2 (A.F.P.). — Prenant la parole après M. Dulles, M. Bidault a

LES SPORTS

HOCKEY SUR GLACE Les CANADIENS surclassent nettement Young Sprinters renforcé

Malgré une température extrêmement basse, plus de 4000 spectateurs ont entouré hier soir la patinoire de Montour. On notait la présence de délégués de l'ambassade du Canada et de la légation d'U. R. S. S. Pour rencontrer le Canada, Young Sprinters était renforcé par Pyryhora et Schubiger.

Le Rhône et l'Arve en partie gelés

GENÈVE, 2. — Le bras droit du Rhône, à la hauteur du quai Turinetti, est gelé, de même que l'Arve en amont de la jonction des deux cours d'eau. Le Rhône n'avait pas été gelé depuis février 1929.

La température varie en Suisse entre 1 et 25 degrés sous zéro

BALE, 2. — Tandis que le reste du Plateau suisse était couvert d'une couche de brouillard élevé, dans la nuit du 1er au 2 février, la région de Bâle avait un ciel sans nuages, de sorte que le thermomètre était tombé, mardi à l'aube, à -21,8 degrés. Depuis le début des enregistrements météorologiques à l'observatoire météorologique et astronomique de l'Université de Bâle, la température n'est descendue plus bas encore qu'à quatre reprises, soit les 22 et 23 janvier 1942, où elle a atteint -24,2 degrés, le 12 février 1932 (-24) et le 12 février 1929 (-23).

-25° aux Diablerets!

Selon le rapport des C.F.F. de mardi à 7 heures du matin, on avait enregistré comme suit différentes températures sous zéro: la Chaux-de-Fonds -18 degrés, Bâle -16, Olten et Saint-Gall -14, Berne, Fribourg, Lucerne, Neuchâtel et Zurich -12, Lausanne -9. Il fait relativement moins froid au Tessin, où l'on signale à Lugano une température de -3 degrés, et à Locarno -1.

A Zurich

Hier soir à Zurich, C.P. Zurich a battu C.P. Berne 9 à 4 (-2,4-2,3-0).

STUDIO 2 derniers jours HANS CHRISTIAN ANDERSEN Un spectacle absolument délicieux Enfants admis aux matinées dès 8 ans

Le divorce Farouk - Narriman a été prononcé

LE CAIRE, 2 (A.F.P.). — Le divorce entre l'ex-roi Farouk et l'ex-reine Narriman a été prononcé.

Autour du monde en quelques lignes

EN SUEDE, un nouveau traité de commerce a été signé avec l'U. R. S. S. Il prévoit une augmentation des échanges au cours de l'année.

EN FRANCE, un incendie s'est déclaré hier matin dans les installations d'un puits de mine de Staffelden (Haut-Rhin), causant pour plus de 50 millions de francs français de dégâts.

A TRIESTE, les restrictions imposées à l'entrée des Italiens dans la zone A ont été rapportées.

AU VATICAN, on signale que le pape est souffrant depuis plusieurs jours. Une légère amélioration s'est produite hier dans son état de santé.

EN ISLANDE, des élections communales viennent d'avoir lieu. D'après les résultats provisoires, les communistes ont perdu 1700 voix par rapport aux précédentes élections. Les autres partis restent pratiquement sans changement.

AU JAPON, on déclare dans certains milieux que le diplomate soviétique Rastvorov qui a disparu depuis quelques jours serait placé sous la protection politique des services américains de renseignements.

EN IRAN, l'ayatollah Kachani combat maintenant le successeur de M. Mossadegh, le général Zahedi.

La première journée des élections sénatoriales s'est déroulée dans le calme à Téhéran.

EN ITALIE, M. Einaudi a poursuivi hier ses consultations.

EN COLOMBIE, un avion à bord duquel avaient pris place 19 personnes s'est écrasé au sol près de Villavieja. On a enregistré 5 morts et 14 blessés.

EN BELGIQUE, après une séance houleuse, le gouvernement a obtenu la confiance par 107 voix.

COMMUNIQUÉS Conférence Ella Maillart Voici ce que la «Suisse» dit de la conférence «Seule au Népal» que Ella Maillart donnera vendredi à la Salle des conférences: «Conté avec infiniment d'intelligence et de vie, c'est là un fort beau voyage. Les clichés, d'un vif et constant intérêt, sont d'admirables témoignages de ce pays perdu au cœur de l'Asie centrale entre l'Inde et le Tibet, de ses méurs, où s'est conservée jusqu'à nos jours une civilisation d'une étonnante richesse spirituelle, et des arts où le pays incarne depuis des millénaires ses traditions et son génie.»

La vague de froid

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'Orient-Express immobilisé en Yougoslavie

BELGRADE, 2 (Reuter). — L'Orient-Express n'a pu continuer sa route à Buza, localité située dans la Serbie occidentale, on saisi des masses de neige. D'autres rapides se sont trouvés dans la même situation à Sremska Mitrovica. Plusieurs convois ont été immobilisés à Belgrade.

La municipalité a fait appel à l'armée et aux citoyens pour le débarrasser des rues. Plusieurs maisons sont entièrement ensevelies.

Décès de la comédienne Yvonne de Bray

PARIS, 2 (A.F.P.). — La comédienne Yvonne de Bray est décédée à Paris, à l'âge de 65 ans, au cours d'une crise cardiaque. Elle avait paru pour la dernière fois sur scène samedi dernier, au Théâtre Marigny, dans la pièce montée par la compagnie Jean-Louis Barrault «Pour Lucrèce», de Jean Giraudoux.

«Madame de Bray était un peu fatiguée ces temps derniers, a déclaré Jean-Louis Barrault. Mais rien ne laissait prévoir cette fin rapide, qui nous laisse effondrés, nous, ses amis et ses compagnons qui la connaissions bien. La disparition d'Yvonne de Bray, cette grande dame du théâtre, qui venait une fois de plus de recevoir l'hommage général du public, laissera un grand vide parmi nous.»

AVIS TARDIFS

On cherche pour tout de suite ou date à convenir un

APPARTEMENT

de quatre à cinq pièces, dans la région des Parcs ou de la Côte. — Adresser offres écrites sous J. P. 246 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour dissiper toute équivoque

L'ÉTUDE Edmond Bourquin avocat

GERANCES ET RECOUVREMENTS rappelle qu'elle n'a pas quitté ses bureaux Terreaux 9, à Neuchâtel

Pour vous réchauffer...

LE COUP DE JORAN

Prochaine séance: jeudi Location: Pattuis tabacs

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Les serruriers augmentent l'allocation pour enfants

La F.O.M.H. nous communique : L'assemblée cantonale neuchâteloise des maîtres serruriers vient de prendre la décision de répondre favorablement à la demande de la F.O.M.H. de porter à 25 fr. par mois l'allocation pour enfants, avec effet rétroactif au 1er janvier 1954.

## Le film «Pays de Neuchâtel» fait le tour du monde

Le film «Pays de Neuchâtel», qui avait été tourné l'année passée sous les auspices d'un comité présidé par M. Sydney de Coulon et de l'Office neuchâtelois du tourisme, est actuellement diffusé non seulement en Europe, mais dans le monde entier. Les images sont, comme on le sait, de MM. Junod et Guera, le commentaire de M. Charly Guyot et la musique de M. Claude de Coulon.

## Le tribunal de police

Le tribunal de police a siégé hier matin, sous la présidence de M. Raymond Jeanneret, qui était assisté de M. W. G. J., qui, le soir du 22 décembre, alors qu'il était en état d'ivresse, a coupé la cime de quinze arbres de Noël pour se venger du vendeur, obtint un délai d'un mois pour payer le dommage.

## LA VILLE

### Panne de courant

Une panne de courant dont les causes ne sont pas connues s'est produite hier soir à 21 heures. Elle n'a duré que trois minutes.

### Un skieur blessé

Un jeune homme de Neuchâtel, Marcel Roth, a fait une chute hier après-midi à Tête-de-Ran et s'est fracturé une cheville. Il a été conduit aux Hauts-Geneveys avec la luge de secours, puis en ville par le train et l'ambulance de la police locale est venue le chercher à la gare pour l'amener à l'hôpital des Cadolles.

### Une moto en feu

Une moto a pris feu hier soir à 18 h. 20 dans un garage à Prébarreau. L'incendie a duré avant l'arrivée des premiers secours. Les dégâts sont peu importants.

## AU JOUR LE JOUR

### Un métier moderne

Nous voulons parler de celui qui consiste à donner des «leçons de conduite». C'est pourtant là un métier vieux comme le monde, dit-elle, Moïse s'y connaissait, et, après lui, les moralistes ont toujours été nécessaires et n'ont jamais manqué. Apprendre à se conduire n'est pas chose facile et qui donc ne reste pas toujours un élève dans cette branche?

Mais, depuis quelques années, on apprend à «conduire». Si difficile et périlleux que soit cet apprentissage qui doit vous rendre maître d'un véhicule à moteur, on peut parier, sans risque de perdre, que c'est encore plus aisé que d'apprendre à se conduire, c'est-à-dire à diriger sagement sa vie.

Les candidats «en conduite», on le devine, sont nombreux et exigent des professeurs de plus en plus qualifiés. Métier moderne, disons-nous. Oui, puisque Nemo a rencontré l'autre jour le possesseur du permis No 1 pour l'enseignement professionnel de véhicule à moteur.

Quand on interroge ce «professeur de conduite» — dont l'expérience est déjà sérieuse puisqu'il a beaucoup conduit lui-même et que, en quelques années, il a eu environ 500 élèves — et qu'on lui demande les règles essentielles de son enseignement, il répond : respect de la vie d'autrui, prudence et politesse. Il y a là, pour tous, quelques principes utiles à méditer.

### NEMO.

## NOS REPORTAGES

# La Bibliothèque de la ville chantier interdit!

### Que se passe-t-il derrière les portes closes depuis plusieurs semaines?

Le public a été quelque peu étonné de lire l'annonce : «La Bibliothèque de la ville est fermée jusqu'à nouvel avis». Les étudiants, les lecteurs inscrits au service de prêt, tous ceux qui ont affaire avec notre institution se demandent pourquoi le rideau de fer les a coupés d'avec les dictionnaires, les livres scientifiques, les romans de Dely et les mémoires de M. Churchill.

Nous sommes allés voir ce qui se passait dans l'immeuble du Collège latin. Le deuxième étage est en plein bouleversement. Le squelette de la balaine, lui-même, a dû faire place aux maçons et il s'est réfugié sous le plafond du vestibule, vers lequel il a été hissé.

Par la porte de la bibliothèque ne passent plus des gens avec un paquet de livres sous le bras. Ils ont été remplacés par des maçons et des menuisiers, plantés sous des planches et des poutrelles d'acier.

### Nécessité vitale: de l'espace

Les travaux en cours ont été décidés par le Conseil général qui a voté un crédit de 91,600 fr. pour l'agrandissement de la Bibliothèque de la ville. Celle-ci avait besoin de 120 à 150 mètres de rayon chaque année pour loger ses acquisitions nouvelles. Tous les locaux disponibles étaient remplis comme un œuf et les dépôts ont essayé un peu partout, dans les combles du bâtiment, à l'entresol, dans les caves, au collège des Terreaux.

On parlait d'un agrandissement depuis 1911! Le moment est venu où on ne pouvait plus renvoyer des travaux nécessaires. La solution choisie ne règle pas définitivement le problème de l'extension de la bibliothèque. Mais elle ménage à notre institution municipale un répit de quelque vingt ans. L'architecte a proposé d'établir des sommiers de béton coupant dans leur hauteur les locaux occupés actuellement par la bibliothèque, à l'exception de la grande salle de lecture et de la salle abritant le bureau de la direction. Les locaux étaient d'une hauteur de 6 mètres et comportaient 16 à 18 rayons contre les parois, disposition archaïque qui nécessitait de la part du personnel des exercices acrobatiques sur des échelles.

Ainsi donc trois salles au nord, dont celle du prêt, et deux salles au sud sont transformées. Les sommiers (ou planchers intermédiaires) sont construits à la hauteur des galeries actuelles et ne coupent pas les fenêtres. Ils sont posés sur de robustes poutrelles d'acier et munis d'un plancher à revêtement anti-poussiériste. Il s'agit d'un travail délicat et long parce qu'on ne modifie pas sans peine une construction qui date de 1834.

Les transformations ont posé un autre problème : où mettre les li-

vres pendant les travaux? Comme on manquait déjà de place, il ne fallait pas songer à transférer les meubles et leur contenu (10.000 livres) dans des pièces non touchées par les maçons. On s'est résolu finalement à laisser les livres en place, tout en les recouvrant, de façon hermétique, de papier fort afin de les protéger de la poussière.

C'est pour cette raison que notre bibliothèque a dû fermer ses portes au public, car pendant la durée des travaux il est impossible d'assurer le service de prêt.

### Le travail ne manque pas aux bibliothécaires

La bibliothèque fermée, il n'est pas manqué de gens qui, l'ironie s'épanouissant sur leur visage, ont dit au personnel : «Alors, vous allez pouvoir vous tourner les pouces!» La réalité, c'est que pour Mlle Claire Rosselet, directrice, et ses bibliothécaires, les travaux ne sont pas un répit dans leur activité, bien au contraire. Ils en profitent pour se consacrer à des tâches de classement et d'entretien qu'ils peuvent à peine assumer en temps normal.

Car le service de prêt, intense l'année dernière, accapare une grande partie du personnel. Trois cents volumes ont été prêtés le 28 décembre, 320 le 29 et 351 le 31. Cela représente autant de volumes rendus. Et les deux volumes auxquels a droit l'emprunteur ne se trouvent pas for-

cément sur le même rayon et dans la même salle. D'où, pour le personnel, des déplacements incessants, des escalades d'échelles, des voyages dans les combles ou dans les caves, et cela sans ascenseur. Pendant ce temps, l'entretien des volumes de la division des lectures récréatives ne peut être fait comme il le faudrait. Aussi ces semaines le personnel s'emploie-t-il à recouvrir ces volumes d'une jaquette transparente en matière plastique. Il recopie les fiches qui sont usées à force d'avoir été feuilletées. Il profite aussi de la fermeture pour confectionner un nouveau supplément au catalogue des lectures récréatives, qui est tapé à la machine et tiré à la «ronéo» à la bibliothèque même. Les fichiers ont été transportés dans le vestibule de la salle de lecture et ils sont tenus à jour.

On ne se rend pas compte qu'une bibliothèque, pour être utile aux chercheurs et constituer une richesse pour la communauté, doit être le royaume de l'ordre. Pour cela, un volume entrant à la bibliothèque passe par 23 (vingt-trois) opérations avant d'aboutir sur un rayon. A ces opérations, il faut ajouter les déplacements, les voyages même, des bibliothécaires à travers les salles disséminées dans le bâtiment du Collège latin et la ville, et on a un résumé sommaire de leur activité. Il faut savoir que notre bibliothèque possède actuellement quelque 250 mille volumes et qu'un volume mal remis en place sur un rayon est perdu (jusqu'à ce qu'on remette par hasard la main sur lui).

Le chantier interdit l'est au public mais non au travail.

### Au téléski de Chasseral

(c) Malgré le froid intense, nombreux furent les skieurs qui, au cours du week-end, accoururent au nouveau téléski des Bugnens.

Ils saluèrent avec joie la mise en service d'un nouveau moteur doublant la capacité du téléski; jusqu'à la société avait eu pas mal de difficultés, l'arrivée de courant électrique étant insuffisante vu la section des fils et l'éloignement du transformateur. Ce nouveau moteur est arrivé particulièrement à point car les conditions de neige étaient excellentes.

### LE LOCLE

#### Une journée neuchâteloise des femmes protestantes

(sp) La 11<sup>ème</sup> Journée neuchâteloise des femmes protestantes a eu lieu dimanche au Locle.

### EN PAYS FRIBOURGEOIS

#### Session du Grand Conseil

Mardi matin, le Grand Conseil a tenu séance sous la présidence de M. Edmond Blanc, qui a adressé aux victimes des avalanches de la vallée de Bellegarde les sympathies des députés et du peuple. Il souhaita que les collectes en cours permettent de venir en aide efficacement aux sinistrés.

### Correspondances

#### A propos du mot «euh» à la radio

Monsieur le rédacteur, Etant une abonnée de la radio depuis longtemps, qu'il me soit permis de demander pourquoi ce petit mot «euh», si discordant et qui ne veut rien dire du tout, s'utilise chaque jour, à tout propos, à la radio. Ce mot gâte les discours, interviews et causeries que les solitaires, en particulier, ont tant de plaisir à entendre. Pourtant, ce mot n'existe ni en grammaire, ni dans le dictionnaire!

### LES MONTAGNES

#### LA CHAUX-DE-FONDS

#### Le froid se maintient

(c) Mardi matin à 7 heures, le thermomètre marquait 15 degrés au-dessous de zéro à la Chaux-de-Fonds.

#### LA BREVINE

#### 27 degrés sous zéro!

(c) Après une semaine de bise dure et coupante, dans laquelle la température a oscillé entre -17 degrés et -19 degrés, la nuit de lundi à mardi a été momentanément calme.

### VAL-DE-TRAVERS

#### Encore plus froid

(c) Le froid, déjà vil lundi, s'est encore accentué pendant la nuit suivante et mardi matin, le thermomètre est descendu à -18 et même à -19 degrés par endroits dans le fond de la vallée.

## LES CONFÉRENCES UNIVERSITAIRES

# La garantie des libertés individuelles

M. André Grisel, professeur à la faculté de droit, a présenté lundi soir à l'Aula de l'université une conférence magistrale sur un problème de droit public qui par ses incidences à la fois politiques et sociales, présente un intérêt capital : la garantie des libertés individuelles.

Ces libertés sont aujourd'hui garanties, en ce sens que la constitution ou la charte qui les énonce prétend les protéger. Mais cette protection n'est pas totale; elle est limitée au contraire par diverses raisons. D'abord, elle ne s'applique qu'aux rapports entre l'individu et l'Etat, et non pas aux rapports des individus entre eux. C'est ainsi par exemple qu'en vertu de la liberté de la presse, un rédacteur peut protester contre une censure ordonnée par les pouvoirs publics, mais qu'il ne peut trouver le moyen de se défendre contre les pressions d'un conseil d'administration.

La liberté individuelle n'est pas menacée uniquement par l'Etat; elle l'est toutes les fois que deux individus sont subordonnés l'un à l'autre. Le mari peut en fait limiter la liberté d'opinion de sa femme, la grande entreprise peut faire pression sur les fournisseurs d'une petite, en dépit de la liberté du commerce et de l'industrie, les patrons peuvent faire dépendre l'engagement ou l'avancement de leurs employés de convictions politiques ou même religieuses.

Par conséquent, l'individu ne bénéficie pas de la garantie constitutionnelle à l'égard d'autres individus; non seulement cette garantie ne s'oppose pas aux empiètements individuels, mais elle les favorise encore. En effet, la reconnaissance de cette liberté accroît le pouvoir d'action de ses bénéficiaires. Certains d'entre eux, les plus forts, peuvent être tentés d'en abuser. C'est ainsi par exemple que la liberté du commerce tend à la concentration économique et se transforme en privilège.

Dans ces conditions, conviendrait-il d'introduire de nouvelles dispositions protégeant l'individu non seulement contre l'Etat mais encore contre les autres individus auxquels il peut se trouver subordonné?

De telles dispositions existent; certaines sont même assez efficaces, comme les articles 41 et suivants du Code des obligations régissant l'acte illicite qui permet de parer aux abus les plus graves. D'autres sont d'une efficacité plus douteuse, comme l'article 167 du Code civil qui prévoit que même sans le consentement de son mari, une femme peut être autorisée par le juge à exercer une profession ou une industrie si tel est l'intérêt de l'union conjugale. En ce qui concerne le droit du travail, un projet en gestation depuis plus d'un demi-siècle vise à protéger les parties

conditions nécessaires à la jouissance de ces libertés. Il s'engage simplement à ne pas troubler l'exercice. Les marxistes opposent à cette conception celle qui oblige l'Etat à fournir les moyens nécessaires à l'exercice des libertés individuelles. Et en fait, les constitutions de l'U.R.S.S. et de ses satellites sont conformes à cette thèse. Mais ces textes sont-ils appliqués ou non? C'est là une autre question.

M. Grisel observe que ces conceptions opposées du moins sur le papier tendent théoriquement à se rapprocher. Le système suisse, par exemple, constitue un moyen terme entre les deux extrêmes, puisqu'il accorde en plus des garanties traditionnelles, des droits destinés à compenser certaines inégalités sociales et reconnaît que l'amélioration du bien-être est une condition de la liberté.

L'Etat paraît incapable de faire coïncider dans tous les cas la liberté formelle avec la liberté réelle. La liberté de commerce et d'industrie n'est en effet pas réelle pour chacun, mais au contraire l'appanage d'une minorité. De même, la liberté de la presse n'est pas totale, en ce sens qu'elle n'importe quelle rédaction n'acceptera pas d'élucubrations. Il faudrait donc d'emblée limiter l'exercice de la liberté de presse, ce qui reviendrait presque à rétablir le système actuel qui, remarque M. Grisel, n'est peut-être pas parfait. Mais y en a-t-il de plus libéral?

Enfin, la valeur de la garantie des libertés individuelles est encore restreinte pour une autre raison : parce qu'il faut bien qu'il y ait un organe suprême qui valorise en quelque sorte la constitution. Or cet organe contre lequel il n'est pas possible de recourir peut commettre des erreurs. C'est un risque à courir. En Suisse, c'est l'Assemblée fédérale qui constitue ce pouvoir suprême lorsqu'elle légifère ou ratifie des traités internationaux. Par conséquent, la garantie constitutionnelle n'opère chez nous qu'à l'égard des actes des autorités cantonales et, dans une certaine mesure, à l'égard de l'administration fédérale.

La garantie constitutionnelle des libertés personnelles est limitée; elle est également relative. Mais est-elle inutile? Il ne le semble pas, car elle permet aux individus de s'opposer avec succès aux mesures restrictives prises par les autorités cantonales, voire l'administration fédérale. Cependant, le Tribunal fédéral n'applique pas seulement les dispositions qui protègent les

libertés individuelles; il se fonde également sur des principes qui se trouvent dans d'autres dispositions.

Autrement dit, la garantie constitutionnelle fait double emploi avec d'autres moyens de protection, comme par exemple le principe de l'égalité des citoyens devant la loi qui oblige le législateur cantonal à se conformer aux règles de l'équité. Mais il serait erroné d'en déduire qu'il n'y a plus de principe d'égalité rendue superflue par la garantie des libertés individuelles. En effet, le Tribunal fédéral n'applique que très prudemment l'article 4 de la constitution par crainte de se trouver submergé de recours.

Le principe de la séparation des pouvoirs peut également être appliqué, mais il ne sauvegarde pas très efficacement les libertés individuelles; le principe de la proportionnalité selon lequel les moyens doivent être proportionnés au but visé doit également être pris en considération. Il joue en fait un rôle de premier plan dans la jurisprudence du Tribunal fédéral et l'on peut même dire que dans les domaines où il est appliqué, ce principe rend superflue la garantie des libertés individuelles.

L'utilité de la garantie constitutionnelle est donc douteuse. Est-ce à dire qu'elle ne se justifie pas et qu'on puisse la supprimer? M. Grisel ne va pas jusque-là. En fait, selon lui, la proclamation des libertés individuelles résulte d'une longue souffrance de l'humanité; c'est un héritage que l'on ne saurait répudier, pour des raisons avant tout sentimentales; c'est une profession de foi, un signe de ralliement, un trait d'union.

La garantie constitutionnelle garde donc une raison d'être, en dépit de sa fragilité. Ce qu'on peut admettre, selon M. Grisel, c'est que la liberté à un peu plus de chances d'être respectée dans une démocratie que dans un autre régime. Mais démocratie et liberté ne vont pas nécessairement de pair. L'accroissement du bien-être ne serait-il pas une solution? Non, car si c'est une condition de la liberté, ce n'en est pas la garantie.

En fin de compte, la plus solide garantie de la liberté n'est-elle pas l'existence dans la majorité du peuple de la volonté de rester libre et de respecter la liberté d'autrui? Peu de questions sont aussi embarrassantes à résoudre. Il n'y a pas, en définitive, de garantie vraiment efficace de la liberté individuelle. Certes, cette liberté est un bien précieux, mais on peut lui préférer la justice. C'est là, il est vrai, un autre sujet. Il convient néanmoins de remarquer que là où la liberté a disparu, ce ne fut pas toujours au profit de la justice.

### Vous êtes sauvés par grâce.

Ephésiens 2 : 8.  
Madame Paul-Alfred Diacon-Améz-Droz ; Monsieur et Madame Maurice Diacon et leurs enfants, Jean-Jacques et Josette ; Monsieur et Madame Albert Diacon et leurs enfants, Lise et Eric ; Madame et Monsieur Frédéric Burger et leurs enfants, Claudine et Jacqueline, à Zoug ; Monsieur et Madame James Cuche et leur fils Francis ; Mademoiselle Lina Diacon ; les enfants de feu Arthur Monnier-Diacon ; les enfants de feu Victor Diacon ; les enfants de feu Walter Diacon ; Monsieur et Madame Robert Améz-Droz, à Cernier, et leurs enfants ; Monsieur Jean Améz-Droz et ses enfants ; Madame veuve Maurice Améz-Droz, à Tavannes, et ses enfants ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, du décès de

### Monsieur Paul-Alfred DIACON

leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur tendre affection aujourd'hui mardi, dans sa 78<sup>ème</sup> année.

Dombresson, le 2 février 1954.

Nous n'avons point ici-bas de cité permanente, mais nous cherchons celle qui est à venir.

Hébreux 13 : 14.  
Heureux l'homme qui met sa confiance en l'Eternel.  
Psaume 40 : 5.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 4 février, à 13 h. 15, à Dombresson.

Domicile mortuaire : Dombresson.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

### Le Conseil communal de Dombresson

a le pénible devoir de faire part du décès de

### Monsieur Paul-Alfred DIACON

ancien conseiller communal.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 4 février, à 13 h. 15.

Le Conseil communal.

Veuillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le Fils de Dieu vendra.

Monsieur Gottfried Schweizer, ses enfants, petits-enfants, ont le chagrin de faire part du décès de leur chère épouse, maman, grand-maman.

### Madame Emma SCHWEIZER

que Dieu a reprise à Lui subitement le 2 février à 8 h. 30.

La Coué s/Travers, le 2 février 1954.

L'enterrement, sans suite, aura lieu jeudi 4 février 1954, à 13 h. 30.

Le comité du Football-Club Fontanemelon a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

### Monsieur Charles DELACRETAZ

membre passif et père de son dévoué membre actif, Roland Delacretaz.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Dieu est amour.

Madame et Monsieur Alfred Dardel-Junier ; Monsieur Daniel Dardel ; Monsieur et Madame Gustave Dardel-Margot et leurs enfants ; Madame et Monsieur Marcel Loichat-Dardel et leur fils, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère sœur, belle-sœur, tante et parente

### Mademoiselle Marguerite JUNIER

que Dieu a reprise à Lui aujourd'hui, dans sa 74<sup>ème</sup> année.

Ps. 23.  
Saint-Blaise, le 1er février 1954.

Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs

Ensevelissement sans suite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Charles Grivaz-Guinand ; Monsieur et Madame Samuel Perret-Grivaz et leurs filles Lise-Marie et Claude ; Monsieur et Madame Louis Catalan-Grivaz et leurs fils Michel et Alain ; Monsieur et Madame Roger Renaud-Grivaz et leurs filles Nicole, Danièle et Eliane ; Monsieur et Madame Léon-Charles Grivaz-Rigaud et leurs enfants Yvon, Jean-Marie et Margyonne ; Monsieur et Madame Maurice Jaeger-Grivaz ; Monsieur et Madame Pierre-André Grivaz-Mentha et leurs filles Johnette, Frankie et Chantal ; Monsieur et Madame Michel Grivaz-Rehs et leur fils Jean-François ; Monsieur et Madame Cyril Schnapp-Grivaz, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

### Monsieur Charles GRIVAZ

leur bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père et parent, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 83<sup>ème</sup> année, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 1er février 1954. (Rue Matile 24)

Et ceux que l'Eternel aura rachetés reviendront, et entreront en Sicton avec un chant de triomphe ; et leur tête sera couronnée d'une allégresse éternelle... Esaie 35 : 10.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 4 février à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire à 12 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

### Le comité de la Société suisse des voyageurs de commerce, section de Neuchâtel

a le chagrin d'informer les membres du décès de

### Monsieur Charles GRIVAZ

membre vétérinaire et ami regretté.

Pour les funérailles, prière de consulter l'avis mortuaire de la famille.

### Les nombreux amis de

### Monsieur le pasteur Louis HUGUENIN

font part de son décès survenu après quelques jours de grandes souffrances, le 1er février 1954, dans sa 74<sup>ème</sup> année.

Et maintenant ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance et la charité.

L'incinération aura lieu à Lausanne mercredi 3 février. Culte à la chapelle du crématoire (Montoie), à 15 h. 15. Honneurs à 15 h. 45.

Domicile mortuaire : avenue Vinet 30, Lausanne.

Rédacteur responsable : R. Braichet  
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel